

L'EPTB en ACTION

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022**



EPTB
CHARENTE
Établissement Public Territorial
de Bassin Charente

LES MISSIONS DE

L' **EPTB** Charente
p4-5

L' **année**
EN images
p6-7

Gestion DE LA
ressource EN **eau**
p8-13

Prévention
DES inondations
p14-20

Poissons
migrateurs
p21-30

Qualité
DE l'eau
p31-35

© Stéphane Charbeau - Photo Cognac



SAGE DU bassin
DE LA Charente
p36-40

Communication
ET sensibilisation
p41

Compte
administratif
p42

L'équipe
de **L'EPTB**
p43

LES **membres**
DE L'EPTB Charente
p43

Rapport d'activité 2022

Directeur de la publication : Jean-Claude Godineau

Conception Graphique : wam!

Impression : Imprimerie IRO

Crédits Photos : Photo de couverture :
Stéphane Charbeau - Photo Cognac - Reste du
document : EPTB Charente sauf mention contraire.



Édito

DU président

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas : l'année 2021 avait été marquée par la crue du fleuve Charente, l'année 2022 par une sécheresse historique dont nous mesurons encore aujourd'hui les conséquences.



Pour autant le déficit de 50 millions de m³ estimé à l'estuaire du fleuve Charente en 2022 correspond à une année moyenne à l'horizon 2050.

Plus que jamais il convient de mettre en œuvre les orientations du plan d'adaptation et d'atténuation au changement climatique Charente 2050 qui a été validé en janvier 2023 à l'issue de 4 années de concertations et de débats. Tous les secteurs d'activités doivent être mobilisés, tous les leviers doivent être actionnés.

De sa mise en œuvre dépendra la capacité de notre territoire, des sources à l'estuaire, à être résilient pour préserver la ressource en eau, les milieux aquatiques, les activités et les usages.

La sécheresse de 2022 aura une nouvelle fois démontré toute l'importance de la réalimentation du fleuve Charente par les barrages de Lavaud et Mas Chaban. Afin de préserver le rôle stratégique du barrage de Lavaud, l'EPTB Charente a réalisé en 2022 d'importants travaux de ragréage sur l'évacuateur de crue (tulipe).

L'année 2022 a aussi été notable par le lancement des diagnostics de réduction de la vulnérabilité du bâti aux risques d'inondation sur le territoire de la Communauté de communes Cœur de Saintonge. Ce sont ainsi près de 40 % des habitations et entreprises vulnérables qui ont pu être

diagnostiquées avec l'appui des élus des 5 communes concernées (Port-d'Envaux, Crazannes, Geay, Romegoux et La Vallée). À terme, cette opération permettra la réalisation de travaux de réduction de vulnérabilité des bâtiments afin d'aider le territoire à être plus résilient face aux inondations.

Enfin, c'est également en 2022 que l'élaboration d'un programme d'actions de préservation des sources de la Touvre a été engagée en partenariat avec Grand Angoulême. Résurgence du grand karst de la Rochefoucauld, la Touvre a un rôle stratégique de dilution et de régulation hydrologique du fleuve Charente en période d'étiage. Sa préservation relève d'un intérêt de bassin.

Ces actions illustrent bien le cadre dans lequel s'inscrit l'action de l'EPTB Charente, outil de solidarité interdépartemental pour porter des projets d'intérêt commun à l'échelle du bassin versant de la Charente.

Enfin je souhaite avoir une pensée pour Marie-Henriette BEAUGENDRE et Franck BONNET, qui nous ont quittés en 2022. Ils étaient tous deux membres du comité syndical de l'EPTB Charente et très investis pour la protection de la ressource en eau. Ce rapport d'activité leur est dédié.

“
La sécheresse de 2022 aura une nouvelle fois démontré toute l'importance de la réalimentation du fleuve Charente par les barrages de Lavaud et Mas Chaban.”



Jean-Claude GODINEAU
Président de l'EPTB Charente

L'EPTB Charente

Notre territoire



Créé en 1977, l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Charente a pour objectif de promouvoir la gestion de l'eau à l'échelle du bassin de la Charente.

NOS missions



Forêt



Prairie et culture



Zone marécageuse



Zone humide



Activités d'élevage



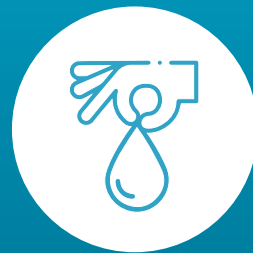
Conchyliculture



Poissons migrateurs



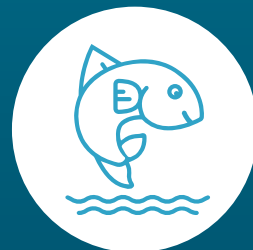
Vignoble du cognçais



Gestion de la ressource en eau



Prévention des inondations



Poissons migrateurs



Reconquête de la qualité de l'eau



SAGE du bassin de la Charente

L'année EN images

Juin

Déploiement des diagnostics de vulnérabilité en Cœur de Saintonge



Ils ont pour objectif de réduire la vulnérabilité des bâtiments face au risque inondation. 40 % des bâtiments identifiés ont déjà pu être diagnostiqués par l'EPTB Charente, à la fin de l'année 2022.

Juillet Plus de 100 agriculteurs engagés en MAEC

Objectif dépassé, plus de 1 000 ha de terres agricoles du bassin de Coulonge – Saint Hippolyte ont été engagés en MAEC afin de préserver la ressource en eau et de faire évoluer les systèmes d'exploitation.



Juin

Visite des conseillers européens FEDER

55 conseillers (issus des 27 pays de l'UE) en charge du Fonds Européen de Développement Régional ont visité le site de Saint-Savinien et sa passe à poissons avec la Cellule Migrateurs Charente-Seudre.



Octobre

Sortie du guide SAGE sur le cheminement de l'eau

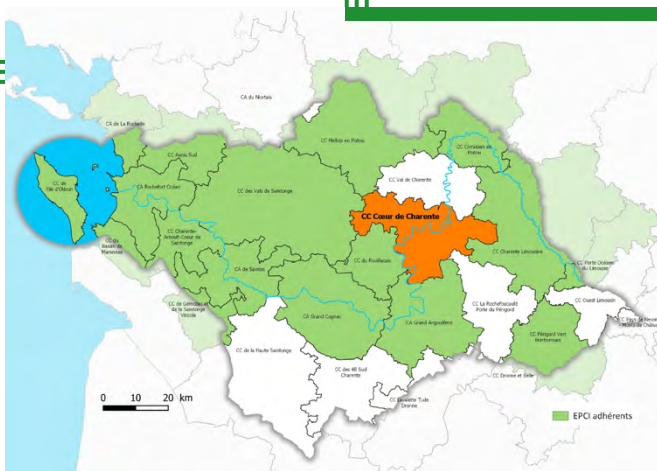
Financé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, ce guide a pour objectif d'intégrer les enjeux de la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire, en cohérence avec les dispositions du SAGE.



Octobre

Adhésion de la Communauté de commune Cœur de Charente

18^e EPCI à s'engager au sein de l'EPTB Charente, pour une gestion solidaire de la ressource en eau à l'échelle du bassin de la Charente.



Décembre

Ragréage au barrage de Lavaud

Partie stratégique du barrage de Lavaud, l'évacuateur de crue a été ragréé (reprise de son parement en béton) afin d'assurer sa bonne fonctionnalité.



Gestion

DE LA ressource

EN eau

GESTION ET ENTRETIEN DU BARRAGE DE LAVAUD

Deux inspections de contrôle en 2022

La Visite Technique Approfondie (VTA) annuelle du barrage principal de Lavaud a eu lieu le 22 juin 2022, avec l'appui du bureau d'études SUEZ Consulting, expert dans le suivi des ouvrages hydrauliques. L'inspection confirme que l'ouvrage est dans un état satisfaisant, que sa surveillance et son entretien sont adaptés. Des recommandations ont toutefois été formulées : poursuivre les différents suivis mis en place, renforcer des ancrages de la drome (barrage flottant), rénover certains équipements hydromécaniques et procéder au ragréage de l'évacuateur de crues (tulipe).

Par ailleurs, suite à un séisme relevé le 30 juin (magnitude 4,1 et épicentre à 25 km de l'ouvrage), une visite d'inspection a été réalisée sur site afin d'observer d'éventuels impacts sur l'ouvrage. Le fonctionnement des appareils, l'état du génie civil et de la digue ont ainsi été contrôlés. Aucun signe de mouvement de terrain ou d'instabilité de talus n'a été relevé.

1

Principaux suivis et travaux réalisés :

Mesures topographiques

Afin de déterminer le comportement de l'ouvrage et de surveiller d'éventuels déplacements de la digue principale, des mesures topographiques ont lieu tous les 3 ans (à retenue haute et à retenue basse). Une campagne de mesure à retenue basse a été réalisée par un cabinet de géomètres en novembre 2022. L'analyse des données des dernières campagnes a conclu à des déplacements et tassements limités (< 22 mm) depuis la construction de l'ouvrage (1988).





Ragréage de l'évacuateur de crues

L'évacuateur de crue (tulipe) est une partie stratégique de l'ouvrage. Au regard des détériorations observées en partie supérieure de l'ouvrage (aciers apparents, taches humides), une reprise du parement béton de la tulipe a été réalisée fin 2022 par la société BTPS Atlantique : décapage de la surface, passivation des aciers apparents, traitement des infiltrations et ragréage avec des mortiers spécifiques.

Protection des appuis de la vanne segment

La poutre de support du vérin de la vanne segment (vanne de gestion des gros débits) montrait des signes de corrosion, notamment au niveau des platines aux deux extrémités. Un traitement anti-corrosion a été appliqué en novembre 2022 par la société Hyd&au afin de freiner le phénomène dans l'attente de travaux plus importants qui intégreront les parties fixes. Un diagnostic est prévu en 2023 pour préciser les travaux à réaliser.



Rénovation d'équipements hydromécaniques

À la suite d'un audit du dispositif de manoeuvre des vannes par Tractebel Engie (2021), plusieurs recommandations ont été formulées. Pour y répondre, des travaux ont été réalisés fin 2022 par Hyd&au : remplacement des capteurs de fin de course et des codeurs de position défectueux, renouvellement des flexibles hydrauliques,... De plus, l'actionneur manuel intermédiaire de la vanne opercule (vanne de gestion des petits débits) devenu inutile et dans un état de corrosion avancé a été déconnecté du circuit hydraulique et retiré.

GESTION DES ÉTIAGES

Animation et coordination

L'EPTB Charente participe chaque année aux réunions des comités consultatifs des Organismes Uniques de Gestion Collective (OUGC). Le 4 février 2022, ce fut également le cas pour le comité consultatif de l'OUGC Cogest'eau.

L'EPTB participe également aux différentes réunions de gestion de l'étiage organisées par les services de l'État à l'échelle du bassin de la Charente :

- Comité quantitatif de l'eau (CQE) de Charente-Maritime (17 février, La Rochelle).
- Comité ressource en eau (CRE) de Charente (28 mars et 30 août, Angoulême).

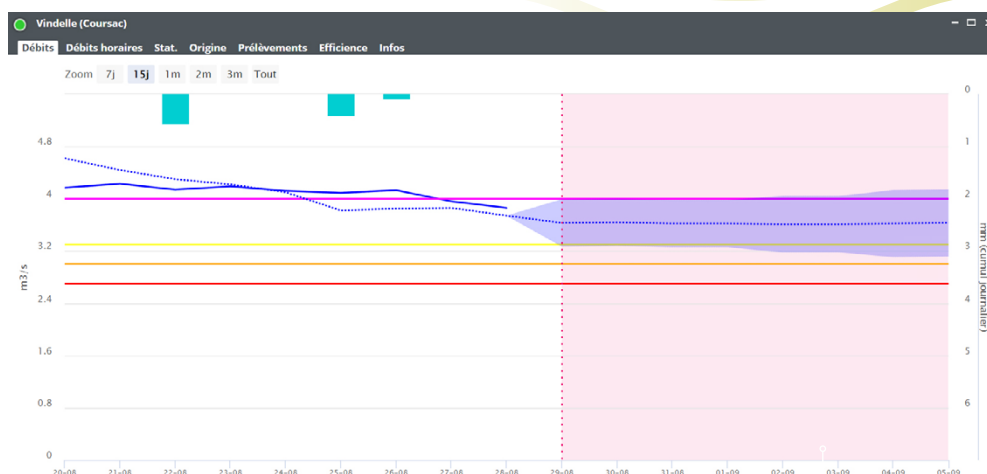
L'EPTB Charente participe également aux réunions de gestion conjoncturelle organisées selon la sévérité de l'étiage. L'étiage 2022 ayant été particulièrement sévère, plusieurs réunions de crises ont été nécessaires. En Charente, les services de l'Etat ont mis en place un comité de suivi hebdomadaire afin d'échanger sur la gestion de l'étiage avec les parties prenantes (DDT, OFB, Département, EPTB, Charente Eaux, Fédération de pêche, OUGC et chambre d'agriculture). Au nombre de 11 en 2022, chacun d'entre eux ont été suivis par l'EPTB Charente. Une cellule de vigilance sécheresse s'est aussi réunie régulièrement en Charente-Maritime. L'EPTB Charente a suivi 10 de ces réunions.

Pour chaque réunion, plusieurs éléments ont été présentés aux acteurs par l'EPTB Charente : évolution du stock des barrages de Lavaud et Mas Chaban, scénario des lâchers, débits simulés (modèle CyclEau'PE) et informations sur la situation de l'étiage à l'échelle du bassin de la Charente.



TOUTES CES DONNÉES DE SUIVI SONT PARTAGÉES GRÂCE AU TABLEAU DE BORD DE LA RESSOURCE

**WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/
LES-DONNEES-SUR-LEAU/
SUIVI-DE-LETIAGE**



Soutien d'étiage par les barrages de Lavaud et Mas Chaban

Résultat des simulations réalisées au point nodal de Vindelle le 29 août 2022.

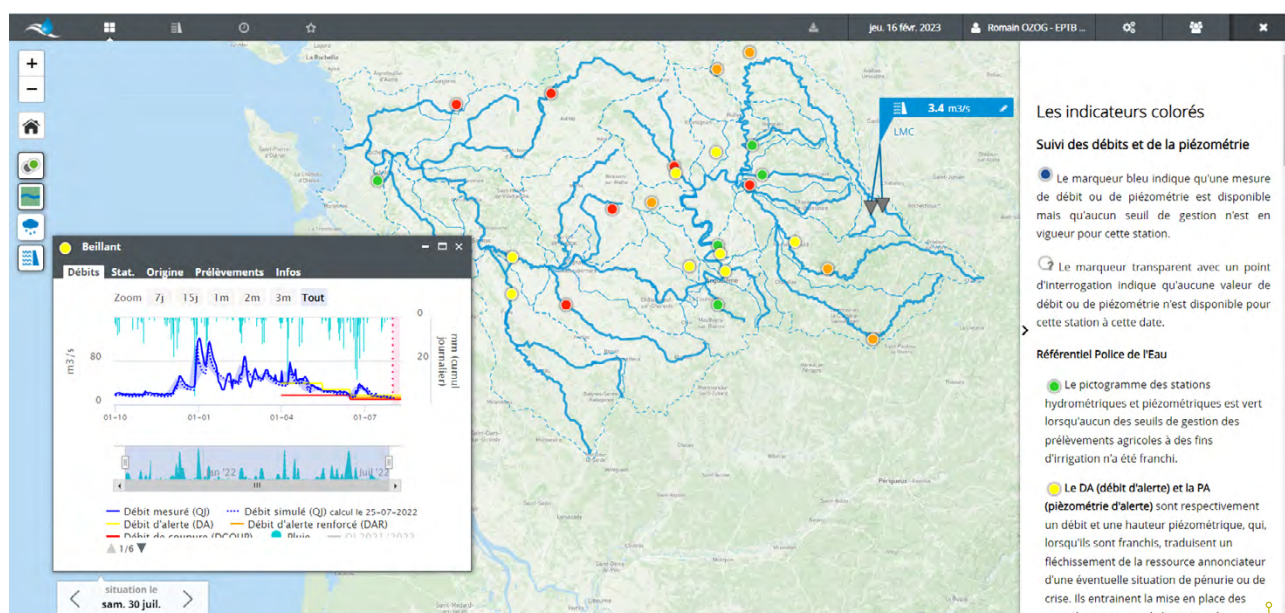
L'étiage 2022 a été particulièrement long et sec malgré des précipitations abondantes enregistrées durant la deuxième quinzaine du mois de juin. Le déficit pluviométrique enregistré en juillet et août a été très important avec quasiment aucune précipitation au mois de juillet. L'étiage a été particulièrement sévère sur l'ensemble des affluents ainsi que sur le fleuve à l'aval d'Angoulême. En 2022, les premiers lâchers ont ainsi débuté mi-mai, ce qui constitue un record de précocité depuis la création des barrages. Ces lâchers précoces ont pu être réalisés grâce au stock des barrages qui a été entièrement reconstitué dès le mois de janvier 2022. En effet, malgré un hiver 2021/2022 déficitaire en pluie, le taux de remplissage des barrages était de 100 % en début d'année.

grâce à un été 2021 relativement humide n'ayant pas nécessité un soutien d'étiage important. Les lâchers, opérés en coordination avec le Département de la Charente, ont permis de respecter le débit d'objectif d'étiage (DOE) de 3 m³/s pour le fleuve Charente à la station de Vindelle durant une grande partie de la campagne.

La gestion des lâchers d'eau s'appuie sur l'expérience des agents et l'exploitation du modèle hydrologique CyclEau'PE (simulateur permettant d'estimer sur plusieurs jours à l'avance les débits selon différents paramètres (météo, prélèvements, ...)). Grâce à cette simulation prédictive, le Département de la Charente et l'EPTB peuvent gérer de manière plus efficiente le stock des barrages et soutenir les débits au meilleur moment.



BILAN DE L'ÉTIAGE 2022 DÉTAILLÉ, CONSULTABLE SUR NOTRE SITE INTERNET : **WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/LES-DONNEES-SUR-LEAU/SUIVI-DE-LETIAGE/BILANS-DE-LETIAGE**



Développement de la plateforme E-tiage Charente

Dans le cadre de sa mission de gestion de l'étiage, l'EPTB Charente a développé en 2016 une plateforme web dénommée E-tiage. L'objectif était de rendre accessible sur une seule et même interface l'ensemble des informations liées à la gestion de la ressource : débits, piézométrie, pluviométrie, etc. Elle intègre l'ensemble des données nécessaires aux acteurs du bassin de la Charente concernés par la gestion de l'étiage. Développé par le groupement Eau-

céa/Laëtis, cette plateforme a suivi une maintenance régulière en 2022. Ses dysfonctionnements ont ainsi été corrigés et de nouvelles fonctionnalités ont été développées :

- Extension de l'horizon temporel à l'ensemble du cycle hydrologique
- Publication quotidienne et automatique des cartes pluviométriques sur le site internet de l'EPTB Charente
- Refonte de l'onglet indicateur
- Ajout d'une légende via un bandeau escamotable

Interface de la plateforme e-tiage Charente.



POUR PLUS D'INFORMATIONS :
WWW.CHARENTE.E-TIAGE.COM

CHARENTE 2050 : FINALISATION DU PLAN D'ADAPTATION ET D'ATTÉNUATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Initiée en 2019, la démarche prospective Charente 2050 vise à comprendre et anticiper les changements globaux à l'échelle du bassin Charente, et à proposer un plan d'adaptation et d'atténuation partagé par tous les acteurs du bassin de la Charente. L'année 2022 a été consacrée à la finalisation du plan d'adaptation. Quatre ateliers géographiques ont été organisés du 11 au 13 avril à Saint-Julien de l'Escap, Hiers-Brouage, Chateaubernard et Jauldes. Lors de ces ateliers, les participants ont pu approfondir les actions identifiées en 2021 et imaginer les solutions à mettre en œuvre pour s'adapter collectivement au changement climatique.

Le deuxième semestre 2022 a été consacré à la rédaction finale du plan d'adaptation autour de 9 axes stratégiques :

Axe 1 : Améliorer les solidarités à l'échelle du bassin versant de la Charente

Axe 2 : Mettre l'eau au cœur des politiques d'aménagement du territoire

Axe 3 : Démultiplier les moyens dédiés à la restauration des milieux et développer les infrastructures vertes

Axe 4 : Accompagner la mutation agricole et anticiper les besoins futurs en eau, tout en limitant les pollutions

Axe 5 : Poursuivre les économies d'eau domestiques avant d'envisager des mesures plus restrictives

Axe 6 : Partager la ressource tout en envisageant une priorisation des usages

Axe 7 : Diversifier les ressources en eau mobilisées sous conditions de durabilité et de faibles impacts

Axe 8 : Protéger le littoral et les terres des risques de submersion et d'inondation : s'adapter autant que possible puis relocaliser

Axe 9 : Soutenir la mutation du tourisme afin d'éviter la mise en place de quotas et de restrictions liés à l'eau



FEUILLE DE ROUTE DU BASSIN DE LA CHARENTE

Le comité de bassin Adour-Garonne a adopté le 15 septembre 2021 une stratégie pour la gestion quantitative de la ressource en eau de son bassin. Suite à cela, le président du comité de bassin a donné mandat aux EPTB du bassin Adour-Garonne pour élaborer une feuille de route déclinant localement cette stratégie à l'échelle des différents bassins.

C'est dans ce cadre que l'EPTB Charente a élaboré en 2022 la feuille de route en s'appuyant sur les ateliers de la démarche Charente 2050 tout en intégrant les attendus des SAGE Charente et Boutonne. Elle constitue ainsi une véritable déclinaison opérationnelle du plan d'adaptation au changement climatique Charente 2050 pour de la gestion quantitative de la ressource en eau.

Elle se compose de 6 axes de travail :

- 1 **Favoriser** le stockage naturel sur les bassins versants
- 2 **Dynamiser** la mise en place de démarches PTGE pour une gestion équilibrée de la ressource en eau
- 3 **Engager** des programmes d'économies d'eau et d'efficacité des usages pour restaurer les équilibres à l'échelle des bassins versants
- 4 **Sécuriser** les prélèvements agricoles et faciliter la gestion collective de l'irrigation en articulant le rôle des OUGC avec les démarches territoriales
- 5 **Réduire** les périodes de gestion de crise « sécheresse »
- 6 **Sécuriser** le soutien d'étiage et les besoins milieux/usages sur le long terme

Validée par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Charente le 11 octobre 2022, cette feuille de route a également été présentée en comité de bassin Adour-Garonne le 8 décembre.

KARST DE LA ROCHEFOUCAULD

Les résurgences du Karst de La Rochefoucauld donnent naissance à la Touvre qui constitue le principal apport hydrologique du fleuve Charente en période d'étiage. La Touvre joue ainsi un rôle stratégique sur le fleuve Charente entre Angoulême et l'estuaire.

Suite à la révision des valeurs de DOE (Débit d'objectif d'étiage) et DCR (Débit de crise) de la Touvre (au point nodal de Foulpougne), et dans le cadre de la démarche Charente 2050 et de la feuille de route du bassin de la Charente, l'EPTB a engagé en 2022 des réflexions sur la gestion quantitative de la ressource en eau du Karst de La Rochefoucauld. Cette réflexion s'est tenue autour de deux axes de travail :

- L'optimisation de la gestion des prélèvements dans le karst
- La gestion de la vidange du karst

Cette année a été consacrée à la rédaction du cahier des charges et à la consultation des entreprises afin de rechercher des indicateurs pertinents de la ressource dans le karst et de définir les besoins d'instrumentation.

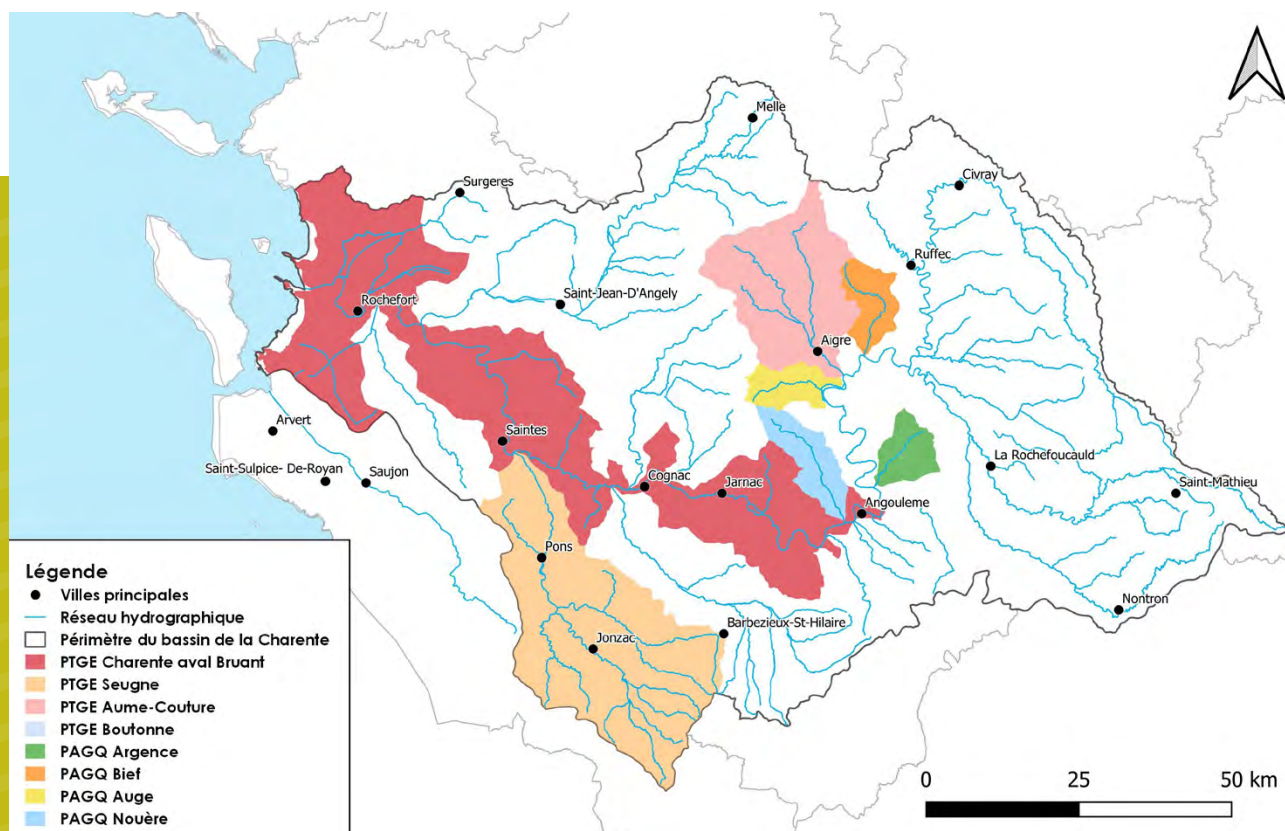
DÉMARCHES TERRITORIALES DE GESTION QUANTITATIVE

PTGE Aume-Couture : poursuite des actions engagées et actualisation du programme d'actions

Depuis la validation du PTGE Aume-Couture (2018), l'EPTB se consacre à la mise en œuvre de son programme d'actions et participe, dans ce cadre, à différentes réunions. Suite au bilan à mi-parcours du PTGE 2021, l'année 2022 a également été consacrée à l'actualisation du programme d'actions et a été présenté en comité de territoire (mai 2022). En début d'année, des rencontres avec les différents maîtres d'ouvrage ont ainsi été organisées afin d'aborder les suites à donner à certaines actions : poursuite, suppression, redimensionnement ou réorientation. Sur les 28 actions que compte le programme actualisé 3 sont terminées, 18 sont engagées, 6 n'ont pas été initiées, 1 a été créée et 2 ont été supprimées. Enfin, lors du deuxième semestre 2022, l'EPTB a posé sa candidature pour devenir opérateur des MAEC Eau, à partir de 2023, sur le périmètre du bassin versant de l'Aume-Couture. Complémentaire avec les travaux du SIAEP Nord-Ouest Charente, ce travail a été réalisé en collaboration avec ces derniers et d'autres structures de gestion des MAEC afin de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt et à l'appel à projets.

PTGE Seugne et Charente aval Bruant : validation des diagnostics et construction des programmes d'actions

Le premier trimestre 2022 a été consacré à la finalisation des diagnostics. Appuyé par la mission interministérielle (CGEDD et CGAAER), l'EPTB Charente a organisé deux comités de territoire de validation des diagnostics (territoire Seugne en février et territoire Charente Aval-Bruant en mars). L'EPTB et le SYRES (co-porteurs) ont engagé l'élaboration de la stratégie et des programmes d'actions avec l'accompagnement de l'IFREE en charge de l'appui à la concertation. Après un travail de définition de la méthodologie à adopter pour élaborer les programmes d'actions de ces PTGE, les animateurs ont réalisé des entretiens individuels avec les acteurs de chaque bassin afin d'identifier les actions susceptibles d'être mises en œuvre sur chaque territoire.



Les Programmes d'Actions de Gestion Quantitative (PAGQ)

L'EPTB Charente s'est engagé en 2021 dans la mise en place de Programmes d'Actions pour la Gestion Quantitative (PAGQ). 4 bassins versants ont été ciblés en priorité : la Nouère, l'Argence, l'Auge et le Bief. Sur ces 4 territoires non concernés par des projets de substitution, l'objectif est de mettre en œuvre une démarche opérationnelle et pragmatique. Elle s'appuie sur un diagnostic simplifié et une concertation resserrée avec les acteurs de chaque ter-

ritoire associant l'état, la profession agricole et les instances de gestion. L'année 2022 a été consacrée à la finalisation du diagnostic de chaque territoire. Un comité de pilotage organisé en février a permis de présenter et de valider les rapports de diagnostic de chaque bassin. La rencontre des acteurs de chaque bassin pour élaborer les programmes d'actions, initiée au cours du printemps se poursuit en vue de l'élaboration des programmes d'actions.

Projet LIFE Eau & Climat

Engagé officiellement en septembre 2020 pour 4 ans, le projet LIFE Eau & Climat rassemble 14 partenaires techniques et institutionnels au niveau national. Il a pour vocation d'améliorer la prise en compte du changement climatique dans la gestion de la ressource en eau.

Dans ce cadre, l'EPTB Charente réalise une étude prospective qui vise à évaluer les impacts du changement climatique sur le bassin de la Seugne, concerné par un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE). L'objectif est d'apporter des éléments d'aide à la décision, relatifs à la disponibilité future de la ressource en eau et à l'impact de la substitution, pour élaborer une stratégie d'adaptation au changement climatique.

En ce sens, le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a été missionné par l'EPTB, via une Convention de Recherche et Développement signée à l'automne 2021, pour mettre en œuvre leur modèle hydrogéologique du Crétacé. Lancée en mars 2022, l'étude a débuté avec une présentation du calage du modèle et la validation des hypothèses d'étude. Les résultats des premières simulations et le choix des scénarios de climat futur à tester ont ensuite été présentés à l'automne. Un travail important a alors dû être réalisé sur les projections climatiques pour les intégrer dans le modèle hydrogéologique. Les simulations ont commencé à tourner en fin d'année et les premiers résultats seront présentés début 2023.



Projet « LIFE Eau&Climat »
(LIFE19 GIC/FR/001259).

Prévention DES inondations 2

LEVÉS DES LAISSES DE LA CRUE DE FÉVRIER 2021

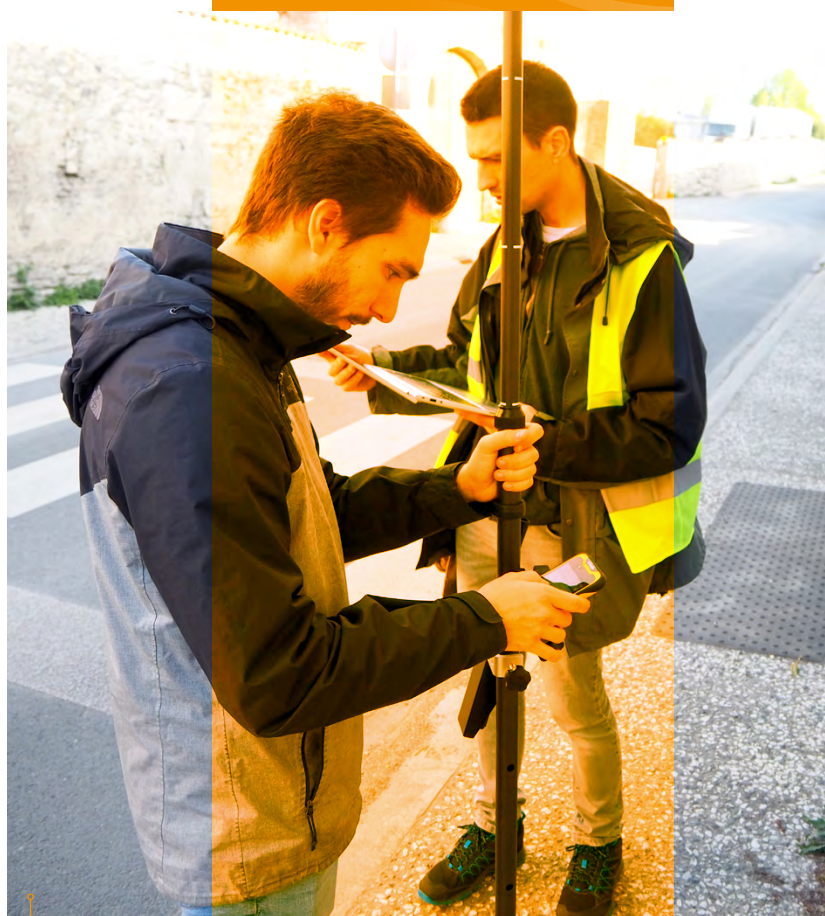
Du 27 janvier au 12 février 2021, le bassin versant de la Charente a subi le passage d'une succession de fronts pluvieux. Les abats de pluie, arrivés sur des sols saturés après plusieurs semaines particulièrement humides, ont rapidement fait gonfler les débits des affluents et du fleuve Charente. Ce dernier a alors atteint son pic de crue entre le 4 février à Mansle et le 8 février à Saintes.

La fréquence de crue du fleuve Charente s'est ainsi élevée à 20 ans à Saintes, 15 ans à Cognac et un peu moins à Angoulême. Cette dernière devient alors la plus importante depuis plus de 25 ans.

Afin de suivre l'évolution du pic de crue, les agents de l'EPTB Charente se sont rendus sur place. Un reportage photographique de la crue a ainsi été réalisé suivant la vallée de la Charente depuis Ruffec jusqu'à la confluence avec la Boutonne. Cette implication sur le terrain a permis d'identifier plusieurs laisses de crues (niveau maximal atteint par l'eau).

Durant l'année 2022, les agents ont sillonné à nouveau le fleuve Charente de Saintes à Angoulême, afin de géoréférencer les laisses de crues de cet événement récent.

Cette implication dans le retour d'expériences est primordiale pour améliorer la connaissance du risque inondation sur le territoire. Elle permet également d'améliorer les modèles hydrauliques et d'être mieux préparé à la gestion de crise lors d'événements similaires.



Relevés des laisses
de la Crue de Février
2021 – Route des
Justices, à Chérac.

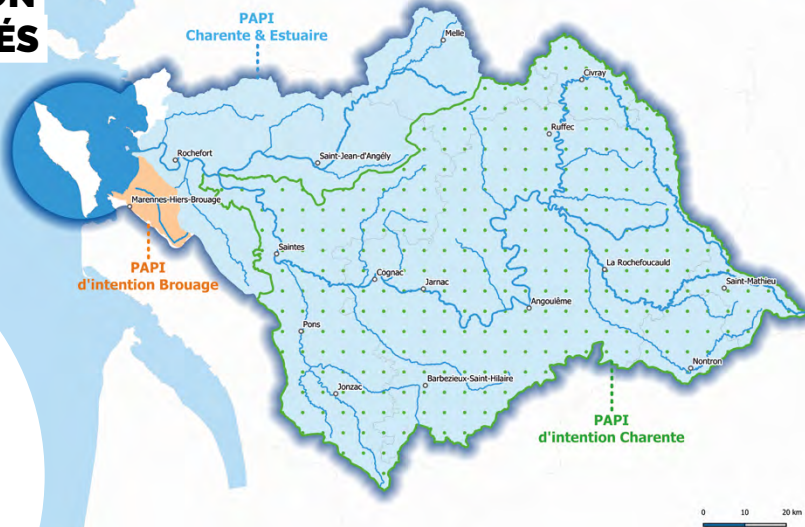
LES PAPI (PROGRAMMES D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS) PORTÉS PAR L'EPTB CHARENTE

LE PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

Période convention-cadre : **2013-2023**
Montant financier :

47,1 M€ HT

Nombre d'actions : **58**
Nombre de signataires : **15**



Les signataires



Pilotage

Depuis 2012, l'EPTB Charente porte le PAPI Charente & Estuaire sur le périmètre du bassin versant de la Charente. Initié après la tempête Xynthia (février 2010) et suite au PAPI relatif aux inondations du fleuve Charente, ce PAPI traite le risque de submersion marine et d'inondation par les cours d'eau. L'EPTB assure la coordination, l'animation et le suivi de ce programme.

FOCUS SUR QUELQUES PROJETS DU PAPI MENÉS PAR LES PARTENAIRES EN 2022



Communauté d'Agglomération Rochefort Océan : la campagne de diagnostic de réduction de la vulnérabilité a été lancée en septembre 2022

Département de la Charente-Maritime : dévasement du fleuve à Saint-Savinien et décantation des sédiments – plus de 140 000 m³ de sédiments extraits depuis le début de l'opération sur un objectif global de 600 000 m³ pour restaurer un profil cible du lit mineur



Département de la Charente-Maritime : étude projet finalisée pour la future protection rapprochée sur avenue de la Libération à Rochefort (démarrage potentiel des travaux au printemps 2024)

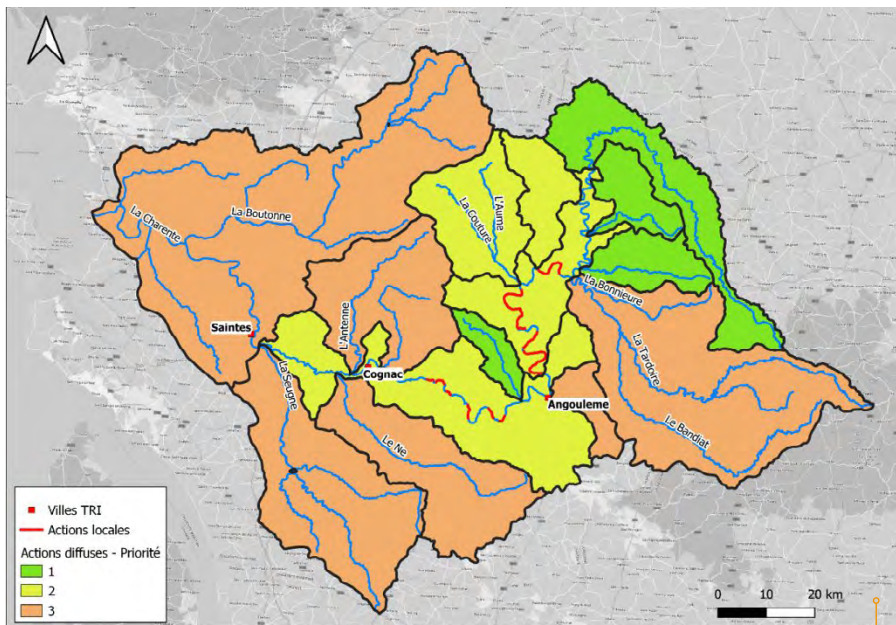
Étude de ralentissement dynamique des crues

L'EPTB Charente a mené une étude de ralentissement dynamique des crues à l'échelle du bassin versant de la Charente. Elle avait alors pour but de réduire la vulnérabilité des enjeux à l'échelle du Territoire à Risque Importants d'inondation (TRI) Saintes – Cognac – Angoulême. Lancée fin 2019, la tranche ferme de l'étude s'est achevée en mai 2022.

Après une première phase d'étude dédiée à la prélocalisation des zones d'expansion des crues et des zones sensibles au ruissellement, le bureau d'études Artélia a élaboré un modèle hydraulique permettant de représenter les différentes crues historiques de la Charente (1982, 2007 et 2021). Cette modélisation a alors permis de mieux comprendre « l'horloge des crues » (ordre d'arrivée des pics de crues du fleuve Charente et de ses affluents) et d'évaluer la contribution de chaque affluent dans la formation des crues du fleuve.

Par la suite, des orientations d'aménagement en versant et en lit majeur ont été simulées pour abaisser les niveaux d'eau sur les trois agglomérations :

- Actions locales (frein en lit majeur) sur l'axe du fleuve Charente, de Mansle à Jarnac (ex : merlon en travers, boisement alluvial dense)
- Actions diffuses généralisées à l'échelle des versants avec priorisation sur les secteurs en



Orientations d'aménagement préconisées à l'échelle du bassin Charente.

amont du Bassin (ex : plantation de haies, fossés à redent, amélioration des pratiques culturales).

Malgré des scénarios maximalistes en matière d'aménagement du lit majeur et sur les versants, les gains obtenus sur la hauteur d'eau en crue (moins de 20 cm à Angoulême et moins de 15 cm à Saintes, pour une crue similaire à celle de 1982), ont été jugés trop faibles. Les élus du comité de pilotage ont alors souhaité repenser les objectifs de l'étude en intégrant les attendus du plan d'adaptation au changement climatique Charente 2050. L'étude sur le ralentissement des crues va ainsi être réorientée afin d'intégrer dans son analyse la fonction de soutien d'étiage (stockage naturel), la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité.

Bilan des plans communaux de sauvegarde (PCS)

Le PCS constitue le dispositif de gestion de crise à l'échelle communale. Cet outil opérationnel est à la disposition du maire afin de l'aider dans son exercice de pouvoir de police lors d'un événement de sécurité civile tel une inondation. Obligatoire pour certaines communes du bassin versant de la Charente, il a été réalisé par 80 % d'entre elles, en 2022.

Les signataires



LE PAPI D'INTENTION CHARENTE

Période convention-cadre : **2021-2023**

Montant financier :

0,66 M€ HT

Nombre d'actions : **18**

Nombre de signataires : **8**

Pilotage

Mis en place par l'EPTB Charente en 2021, le PAPI d'intention Charente se concentre principalement sur le volet fluvial. Son programme s'articule autour de quatre grands objectifs :

- Améliorer la sensibilisation au risque d'inondation
- Améliorer la gestion et l'avertissement des crues sur les affluents de la Charente

- Mettre en place un programme de réduction de vulnérabilité et mener des diagnostics pilotes.
- Poursuivre le travail prospectif sur le ralentissement dynamique des crues.

Un comité technique et un COPIL se sont respectivement tenus le 08 avril 2022 et le 05 mai 2022.



Page de garde de la maquette DICRIM (à gauche) et magnet DICRIM (à droite)

DICRIM

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), vise à informer les habitants d'une commune sur les risques, les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde.

Le PAPI d'intention Charente promeut la réalisation de ce document via deux actions pilotées par l'EPTB avec l'appui du bureau d'étude Mayane :

- Conception d'une maquette type du DICRIM afin de la mettre à disposition des communes du TRI Saintes-Cognac-Angoulême (réunion de concertation en janvier et validation en juin).
- Déclinaison de la maquette DICRIM sur les communes, par l'intermédiaire d'une adhésion au groupement de commandes constitué par l'EPTB Charente. En 2011, 11 communes ont adhéré au groupement, soit 25 % des communes du TRI. Les communes de Fléac et Linars sont les premières à avoir engagé la réalisation de leur DICRIM.

Plan de sensibilisation

Afin de planifier des actions de sensibilisation au risque d'inondation, l'EPTB Charente pilote l'élaboration d'un plan de sensibilisation qui va au-delà des actions réglementaires d'information préventive. Pour ce faire, le bureau d'études Mayane et l'agence Bastille accompagnent l'EPTB Charente.



Guide à destination des élus.

La réalisation du plan de sensibilisation a été rythmée par deux phases :

1 Diagnostic de la communication et de la sensibilisation au risque inondation sur le bassin versant de la Charente :

- 11 entretiens avec des acteurs du territoire
- Diffusion d'un questionnaire vers le grand public (200 réponses dont la majorité estime ne pas être informé des bons comportements et les dispositifs d'alerte en cas d'inondation)
- Présentation du diagnostic en comité de pilotage le 13 mai 2022.



Logo du PAPI d'intention Charente.

2 Proposition, d'une stratégie de sensibilisation et d'une quinzaine d'actions en comité de pilotage le 1^{er} décembre 2022.

En parallèle, l'EPTB Charente a engagé la réalisation de premiers outils de communication :

- Création d'une charte et d'un logo spécifique au PAPI fleuve Charente
- Élaboration d'un guide de sensibilisation sur le risque inondation à destination des élus

Densification et valorisation des repères de crue

La pose de repères de crues permet de garder en mémoire les crues historiques en matérialisant les hauteurs d'eau atteintes. Le maillage déjà présent sur le TRI et ses affluents sera complété dans le cadre du PAPI d'intention Charente. Dans certaines communes du TRI, les repères seront accompagnés d'un panneau d'information sur les crues. 37 emplacements de repères de crues et 13 emplacements de panneaux d'informations ont d'ores et déjà été définis en concertation avec les communes.



Diagnostics de vulnérabilité en Cœur de Saintonge

La campagne de diagnostic de vulnérabilité aux inondations des habitations individuelles a débuté dans 5 communes de la Communauté communes Cœur de Saintonge : Port-d'Envaux, Crazannes, Geay, Romégoux et La Vallée.

Une réunion d'échange a eu lieu le 10 février 2022 entre l'EPTB Charente et la Communauté de Communes afin de présenter les enjeux concernés (93 terrains bâtis identifiés dans la zone PPRi) et d'établir la stratégie de communication à mettre en place.

L'envoi d'un courrier aux propriétaires et locataires concernés et la diffusion de flyer ont ainsi été réalisés, permettant d'initier des diagnostics de vulnérabilité inondation dès le début de l'été.

En octobre 2022, un bilan d'avancement de l'opération a été présenté à la Communauté de Communes avec un taux d'inscription de 25 % des biens identifiés à la démarche de diagnostic. Une relance de la communication a alors été décidée afin de sensibiliser davantage de personnes et une nouvelle campagne de rencontres des riverains par les élus communaux a été programmée. Suite à cette mobilisation des élus locaux, les diagnostics se sont poursuivis avec un taux de réalisation toujours en hausse fin 2022 (40 % au 31 décembre 2022).

Visite terrain d'un particulier lors d'un diagnostic de vulnérabilité aux inondations.



Supports de communication pour la campagne de diagnostic « Cœur de Saintonge ».

Définition d'un programme de réduction de vulnérabilité à grande échelle

La forte concentration d'enjeux exposés au risque d'inondation dans la vallée de la Charente d'Angoulême à la confluence avec la Boutonne, implique un recensement minutieux des enjeux et de leur vulnérabilité afin de dimensionner des campagnes de diagnostics et de travaux de réduction de la vulnérabilité.

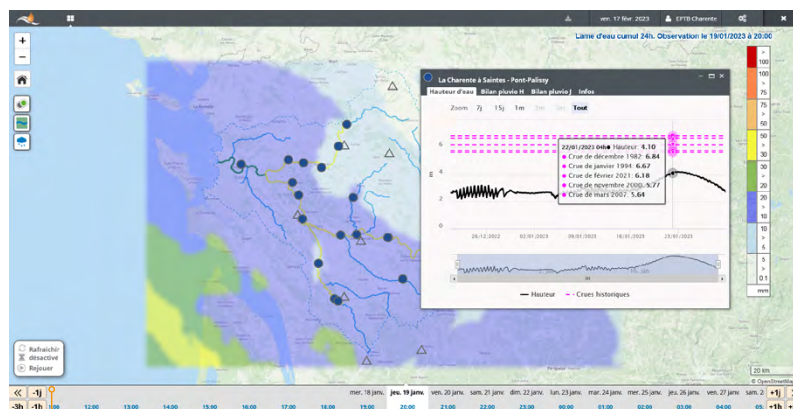
Portée par l'EPTB, l'étude de définition d'un programme de réduction de la vulnérabilité soutient cet objectif.

Cette étude est divisée en 3 phases distinctes :

- Un inventaire global des enjeux et des aléas
- Une analyse de la vulnérabilité à différentes échelles du territoire
- La mise en place du plan d'actions pour la réduction de la vulnérabilité.

Ces différentes phases ont ainsi permis de chiffrer et de dimensionner les campagnes de diagnostic de vulnérabilité du bâti à mener sur ce territoire à risque.

Ces informations ont ensuite été partagées lors d'ateliers de concertation organisés avec différents acteurs du territoire début décembre afin d'établir une stratégie d'action « à grande échelle ».



Interface de la plateforme e-crue : présentation des lames d'eau précipitées sur 24h et des hauteurs d'eau d'une station Vigicrues.

Plateforme e-crue

L'EPTB Charente a finalisé en 2022 le développement d'un outil de valorisation des données et d'appui à la gestion opérationnelle du risque inondation sur le bassin versant de la Charente : la plateforme e-crue. Son objectif : contribuer à une meilleure gestion collective du risque d'inondation.

Deux réunions de présentation ont été organisées à la fin de l'année 2022 auprès des acteurs du territoire afin de présenter ses différentes fonctionnalités : hauteur d'eau, débit, crues historiques, etc.



CONSULTATION DE E-CRUE SUR
WWW.CHARENTE-E-CRUE.COM

PAPI D'INTENTION DU MARAIS DE BROUAGE

Période convention-cadre : **2021-2023**

Montant financier :

0,50 M€ HT

Nombre d'actions : **13**

Nombre de signataires : **6**

Repère Xynthia implanté sur un ouvrage hydraulique à Saint-Froult.

Les signataires



Pilotage

Engagé en 2021 avec la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et la Communauté de communes de Bassin de Marennes, le PAPI d'intention Marennes s'articule autour de trois grands objectifs :

- Améliorer la sensibilisation au risque de submersion
- Élaborer une étude stratégique de sécurisation des personnes et des biens
- Appuyer l'émergence d'un projet global d'adaptation au changement climatique sur les composantes singulières du marais (paysage, agriculture, biodiversité).

Pose des repères de submersion marine et adaptation de panneaux

Cette opération emblématique des PAPI consiste à matérialiser par l'intermédiaire de repères en bronze, les plus hautes eaux connues dans le marais de Brouage lors de la tempête Martin en 1999 et de la tempête Xynthia en 2010. L'objectif est de sensibiliser le grand public à la culture du risque qui s'estompe avec le temps.

10 repères de submersion ont ainsi été posés en 2022 avec les entreprises Synergéo et Pic bois.

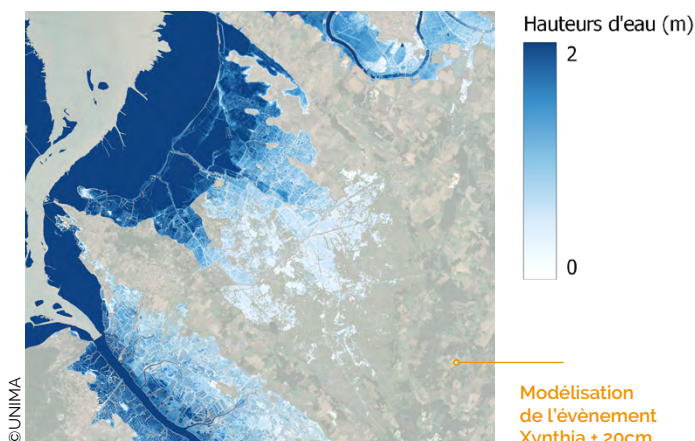
En parallèle, 3 panneaux d'information de la Réserve Naturelle Nationale de Moëze-Oléron ont été modifiés, en collaboration avec la LPO gestionnaire du site, avec l'ajout d'un encart signalant la localisation et l'objet des repères.



Matériel topographique déployé par les agents de Synergéo afin de positionner les repères.



Panneau adapté sur le sentier des Tannes à Moëze avec insertion d'un encart spécifique sur les repères de submersion.



Etude stratégique de sécurisation des personnes et des biens

Cette étude pivot du programme vise à construire et formaliser sur le marais de Brouage, la stratégie de sécurisation des personnes et des biens, adaptée aux enjeux locaux. Elle est pilotée par l'EPTB Charente en étroite partenariat avec la CARO et CCBM et avec l'expertise de l'UNIMA. En 2022, la 1^{re} phase de l'étude a été finalisée avec l'analyse du risque de submersion sur le marais de Brouage. Elle comprenait :

- Un diagnostic des ouvrages et enjeux
- La production d'un modèle hydrodynamique (mécanismes des submersions marines sur le marais de Brouage). Cette étape a ainsi permis de valider l'événement dimensionnant la stratégie : la tempête Xynthia majorée de 20 cm (hypothèse intégrant le changement climatique).

En juin, la 2^e phase stratégique de l'étude a été initiée avec l'organisation de deux groupes de travail afin d'esquisser des scénarios de gestion du risque de submersion marine. Près de 10 scénarios en sont ressortis et ont été analysés, modélisés et chiffrés sur la base de l'événement Xynthia + 20 cm.

5 de ces scénarios ont été validés par le COPIL (décembre 2022) et feront l'objet d'une analyse de viabilité économique. Plusieurs comités de pilotage, techniques et groupes de travail ont aussi eu lieu permettant de développer la concertation sur la submersion marine.



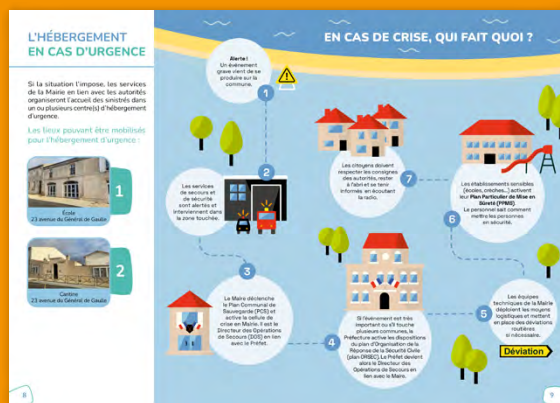
Réunion du groupe de travail « agricole » le 13 juin 2022.

Accompagnement des communes pour la réalisation du DICRIM

En 2022 une maquette générique de DICRIM, adaptée au marais de Brouage, a été réalisée par l'agence Mayane (marché à bons de commande mutualisé avec le PAPI d'intention fleuve Charente). L'élaboration des DICRIM a ainsi été engagée sur les communes de Moëze, Saint-Froult et Bourcfrac-le-Chapus.



Maquette du DICRIM pour les communes du marais de Brouage.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/DOMAINES/PAPI

3 Poissons migrateurs

Les actions présentées ci-après sont coportées par la Cellule Migrateurs Charente-Seudre (CMCS), issue du partenariat entre l'EPTB Charente, l'association MIGADO (Migrateurs Garonne Dordogne Charente Seudre) et CAPENA (Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine). L'année 2022 est la deuxième année du programme pluriannuel 2021-2025.

Le programme concerne différentes espèces : l'anguille, les aloses (grande et feinte), les lamproies (marine et fluviatile), le saumon atlantique et la truite de mer. Ces dernières sont suivies sur les bassins versants de la Charente et de la Seudre dans le but d'améliorer leur circulation et l'état de leurs populations.

Deux réunions du comité de pilotage ont permis d'assurer en 2022 la cohérence technique et financière de la réalisation du programme (le 01/07/2022 et le 08/12/2022).

Sont présentées dans cette partie d'autres actions portées par l'EPTB Charente : études débarrage, de transparence migratoire, d'opportunité d'un LIFE, les suivis mulettes et bouchon vaseux.



MIGADO
Migrateurs Garonne Dordogne
Charente Seudre



LE RAPPORT TECHNIQUE 2021 A ÉTÉ PUBLIÉ FIN 2022 ET EST
TÉLÉCHARGEABLE SUR NOTRE SITE INTERNET :
WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/DOMAINES/LA-PRESERVATION-DES-POISSONS-MIGRATEURS/PROJET/DOCUMENTATION

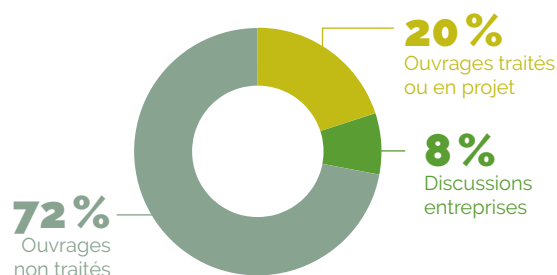
LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Cette année fut l'objet d'une actualisation des données d'avancement des travaux d'amélioration de la continuité à l'échelle du bassin versant de la Charente de 2021. L'ensemble des maîtres d'ouvrages a alors été contacté et la base de données des ouvrages a été mise à jour. En 2022, la Cellule a apporté plusieurs avis techniques et conseils de gestion pour la restauration de la continuité

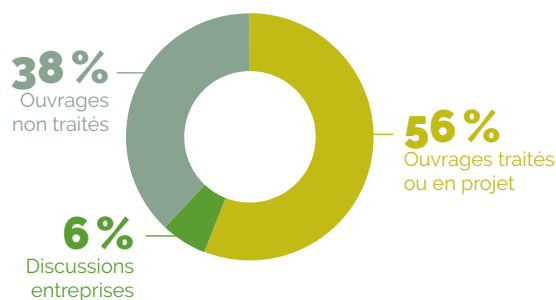
écologique à différents maîtres d'ouvrages (Départements, Syndicats de rivière, Communautés de communes et d'agglomération, etc.) et a accompagné plusieurs d'entre eux lors des phases de chantier. Elle a aussi suivi de nombreuses études et participé à différentes réunions techniques sur le bassin de la Charente, de la Seudre, sur l'estuaire et l'île d'Oléron.

Bilan de la restauration de la continuité écologique sur les bassins Charente et Seudre au 31/12/2021

pour l'ensemble des ouvrages
(nb d'ouvrages = 2 555)



pour les ouvrages en liste 2
(nb d'ouvrages = 582)



Construction du radier amont de Vibrac (11/03/2022).



Radier amont de Vibrac (09/02/2023).



Aménagement du site de Saint-Simon : continuité écologique rétablie et valorisation patrimoniale (27/01/2022).



Passerelle installée à Saint-Simon au-dessus du radier construit suite à la déconstruction d'anciens passages d'eau (14/04/2022).

Etude de l'amélioration de la transparence migratoire

En 2021, l'étude « Poissons Migrateurs » confiée Scimabio Interfaces et au Fish-Pass, pointait des difficultés de franchissement des barrages de Carillon (17), Crouin (16) et Bagnolet (16), passages obligés pour l'accès aux secteurs de frayères amont. En effet, les blocages qu'ils occasionnent peuvent entraîner des pontes sur des frayères forcées (inadaptées au développement des œufs) et accentuer la prédation des géniteurs bloqués en pied d'ouvrage (par les

silures principalement). En 2022, l'EPTB Charente a donc engagé une étude d'amélioration de la transparence migratoire en partenariat avec les départements de la Charente-Maritime et de la Charente, propriétaires des ouvrages, afin d'établir des recommandations visant à réduire ces impacts.

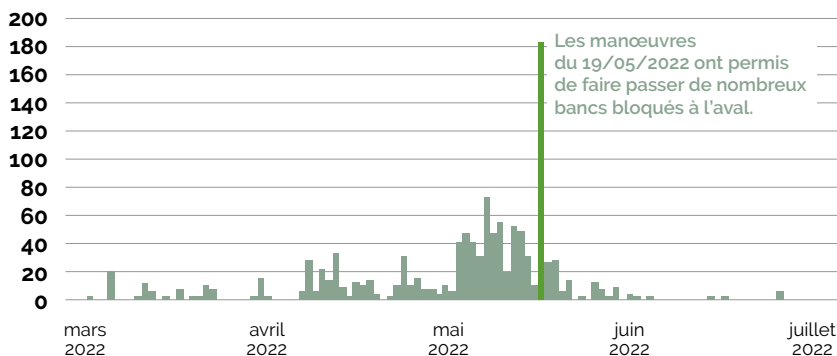
En mai, des simulations de gestion et des prises d'images par drone ont permis d'apprécier la courantologie et les comportements migratoires

des aloses face à ces ouvrages. Les constats et propositions opérationnelles ont ensuite été exposés au cours de comités techniques et d'échanges avec les Départements propriétaires des ouvrages. Des adaptations simples de gestion pour améliorer significativement l'attractivité des passes à poissons ont été validées et sont en cours d'application sur les barrages de Crouin et Bagnolet. D'autres solutions, plus complexes, sont en réflexion.



Barrage de Crouin vu par drone (19/05/2022).

Nombre d'aloses en passage à Crouin en 2022



Etude Débarrage

En Europe, 93 % des effectifs de poissons migrateurs ont disparu, impactés par les pressions anthropiques dont principalement la perte des habitats de reproduction et leur accessibilité. En effet, les barrages rendent inadaptés des secteurs de reproduction autrefois naturels. Afin de les reconquérir, une solution d'ouverture temporaire des vannages, appelée débarrage, a été réalisée sur l'Aulne (Bretagne). Preuve de son succès : les effectifs des Saumons atlantiques juvéniles ont été multipliés par deux. Une pré-étude a donc été engagée sur la Charente pour évaluer la faisabilité technique d'une action de débarrage et les nombreuses précautions à prendre vis-à-vis des usages présents. Des concertations sur le territoire pourront être engagées afin d'échanger sur les secteurs potentiels et la suite du travail.

Etude d'opportunité d'un LIFE Charente

Fort du retour d'expérience du LIFE Rivière Dordogne porté par EPI-DOR, l'EPTB Charente a souhaité initier des rencontres avec les acteurs de l'eau et de la biodiversité du bassin versant pour évaluer l'intérêt et la faisabilité d'un programme LIFE Nature et Biodiversité sur le bassin de la Charente. Au travers d'un stage mené par Christine GAGNEREAU, des échanges avec 19 structures différentes ont permis d'identifier des espèces patrimoniales, des sites à enjeux et une liste d'actions de protection ou de restauration potentielles. Le travail a été restitué aux acteurs le 29/09/22. Si l'intérêt des acteurs pour cette démarche est fort, il reste toutefois à co-construire des actions concrètes pour le territoire.



© Christine Gagnereau

Zone Humide d'intérêt sur le secteur du Rochefollet.

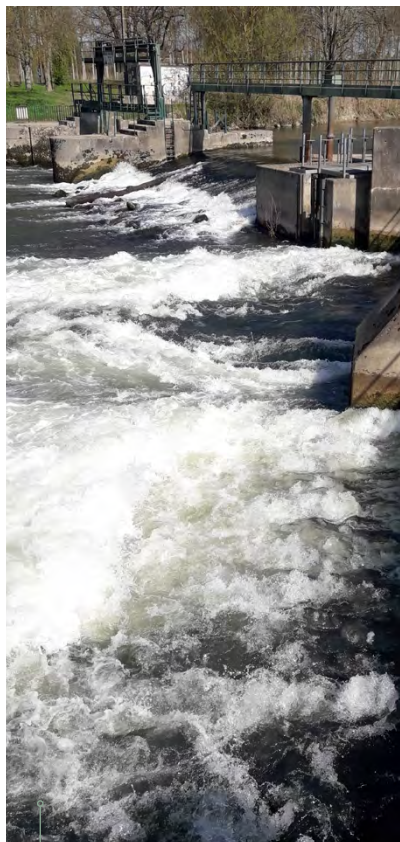
LES SUIVIS BIOLOGIQUES

Comptages

En moyenne, la passe à poissons de Crouin fonctionne correctement près de 92 % de l'année. Dans les 8 % restant, cet ouvrage peut subir des dysfonctionnements (ennoiment lors des hautes eaux) ou être inutilisable (entretien de l'ouvrage). En fonctionnement, un comptage vidéo y est effectué plus de 90 % du temps.

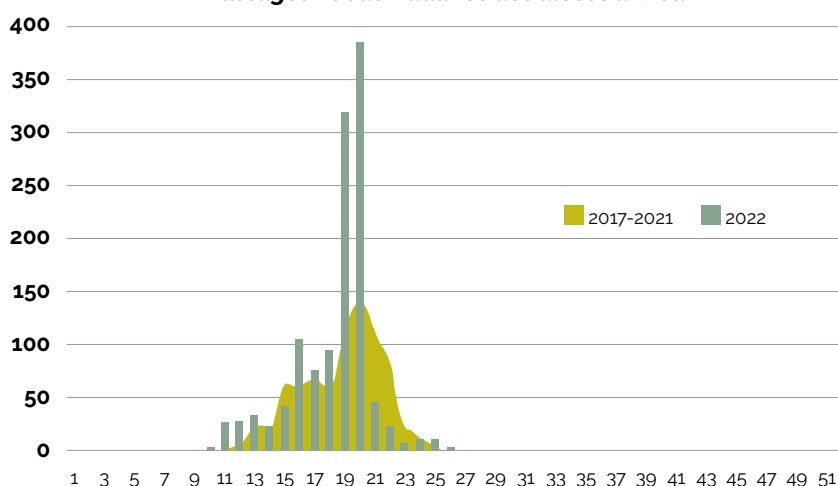
En 2022, près de 16 000 poissons ont emprunté la passe à poissons dont 1 204 aloses, 537 mulets, 11 truites de mer, 2 lamproies fluviatiles, 2 lamproies marines et 1 saumon. Malheureusement, ces taux restent inférieurs aux relevés 2021, probablement du fait des conditions climatiques et hydrologiques extrêmes.

Toutefois, 19 à 24 espèces restent identifiées chaque année dont la presque totalité des espèces migratrices amphihalines « classiques ». Cette diversité est ainsi proche, voire supérieure, à celle observée sur d'autres grands fleuves et caractérise la richesse de la Charente.



Barrage de Crouin (23/03/2022).

Passages hebdomadaires des aloses à Crouin



La présence des Grandes aloses et des Aloses feintes fait de Crouin un des seuls sites français de contrôle de ces deux espèces. Une analyse de la répartition des tailles sur un échantillon d'individus permet d'avoir une idée du nombre d'individus par espèce. Le nombre de passage relevé en 2022 est le meilleur depuis 2017.

Au sein de ces relevés, plus de 10 espèces différentes ont été observées pratiquement toute l'année dont principalement la famille des cyprinidés qui est la mieux représentée (80 % des poissons comptés). Cela montre ainsi le besoin de déplacement des populations piscicoles et de la nécessité de leur libre circulation.

Suivis des migrations

Différents suivis biologiques ont été réalisés en 2022 avec la contribution d'une stagiaire de dernière année de Polytech'Tours, Maëlle GAUDRON.

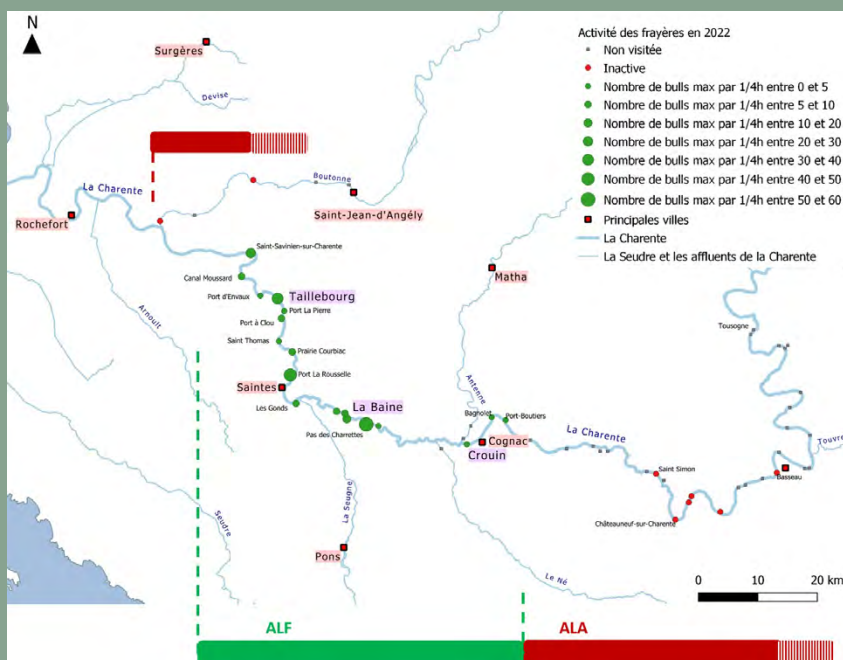
Des suivis du front de migration, des reproductions des aloses (front : Châteauneuf-sur-Charente) et des lamproies marines (front : Crouin) ont ainsi été effectués grâce aux méthodes indicatrices de l'état des stocks sur la Charente (enregistrement des bulls, écoute nocturne, suivi par vidéo-comptage). Une faible remontée des migrateurs a alors été constatée ainsi qu'un pic d'activité de reproduction précoce, suivi d'un brutal ralentissement. L'année 2022 a été marquée par plusieurs épisodes de canicule et des débits faibles qui ont pu impacter les migrations et les reproductions des poissons.

Pour exemple, débuté le 12 avril, l'activité de reproduction des aloses s'est concentrée sur le début de la saison du fait d'une forte augmentation des températures fin mai réduisant l'activité et les migrations.

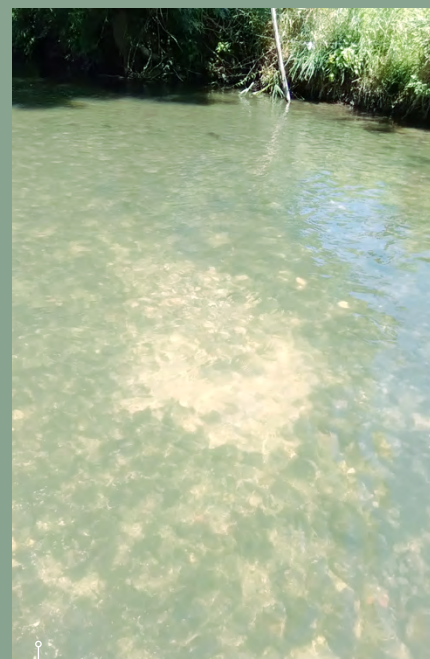
L'estimation du nombre de géniteurs d'Aloses feintes a été réalisée cette année sur la frayère de Taillebourg. 2 039 géniteurs sont venus s'y reproduire, soit le plus faible effectif depuis 2014, après 2020. 38 cadavres d'aloses ont été récupérés en 2022 sur la Charente, à Saint-Savinien-sur-Charente, lors du suivi du piège de la passe multi-espèces. Aucun cadavre n'a été retrouvé ailleurs sur le fleuve.



Pose de l'enregistreur par Maëlle à Taillebourg le 30/03/2022.



Suivi linéaire de la reproduction des aloses en 2022 (nombre maximum de bulls comptés par quart d'heure).



Nid de lamproie marine sur la Seudre le 02/06/2022 (SD17 – OFB).

Les prospections nautiques ont été effectuées le 21 juin en associant les services départementaux de l'OFB. Les conditions d'observation étaient acceptables, pourtant aucun nid de lamproie n'a été observé, aucun individu ou cadavre d'aloise n'a été récupéré. Afin de déterminer le front de migration des aloses, la technique de l'ADN environnemental a été utilisée avec succès. 8 prélèvements d'eau ont été faits sur la Charente de Jarnac à Saint-Cybard, ont été analysés (laboratoire Spygen) et ont permis d'identifier le front de migration à Châteauneuf-sur-Charente.



Préparation du matériel, prélèvement d'eau et filtration pour analyse ADNe, le 09 juin 2022 à Sireuil.



Suivi de la dévalaison des jeunes aloses sur la Charente

Les alosons, stade juvénile des aloses, n'ont jamais été étudiés en Charente, et très peu en France. Pour préserver les populations d'alosons, il est pourtant essentiel de suivre la dynamique de dévalaison et d'estimer un nombre de poisson dévalant. En effet, les populations d'alosons sont en fort déclin. L'étude des juvéniles vise à en identifier les causes, notamment en faisant le lien avec les périodes d'anoxie du bouchon vaseux ou l'estimation du succès reproducteur. En 2022, des retours d'expériences ont été collectés, des prestataires ont été identifiés pour réaliser les pêches, et un protocole a été rédigé et validé en Comité de Pilotage.



Juvenile de grande Alose (*Alosa alosa*).

©Aude Lochet

Test de capturabilité des lamproies marines

Au regard de la chute des effectifs de Lamproies marines sur le bassin de la Charente, un test de capturabilité a été effectué en vue d'un marquage en télémétrie. En effet, ce test permettrait de repérer les problèmes de progression sur l'axe Charente et d'évaluer les taux de prédation par le silure (espèce impactant fortement les effectifs de Lamproie marine sur les bassins de la Loire, la Garonne et la Dordogne). Pour ce faire, 8 bourgues (engins de capture) ont été disposées sur le fleuve durant sept

sessions de pêche entre fin mars et début avril. Des anguilles ont été capturées mais aucune lamproie marine. Par ailleurs, seules 2 lamproies marines sont passées à la station de comptage de Crouin en 2022, contre un maximum de 2 277 en 2010. Les effectifs sont ainsi trop faibles pour envisager une opération de télémétrie après piégeage.

Pose des engins de pêche et anguilles capturées en 2022.

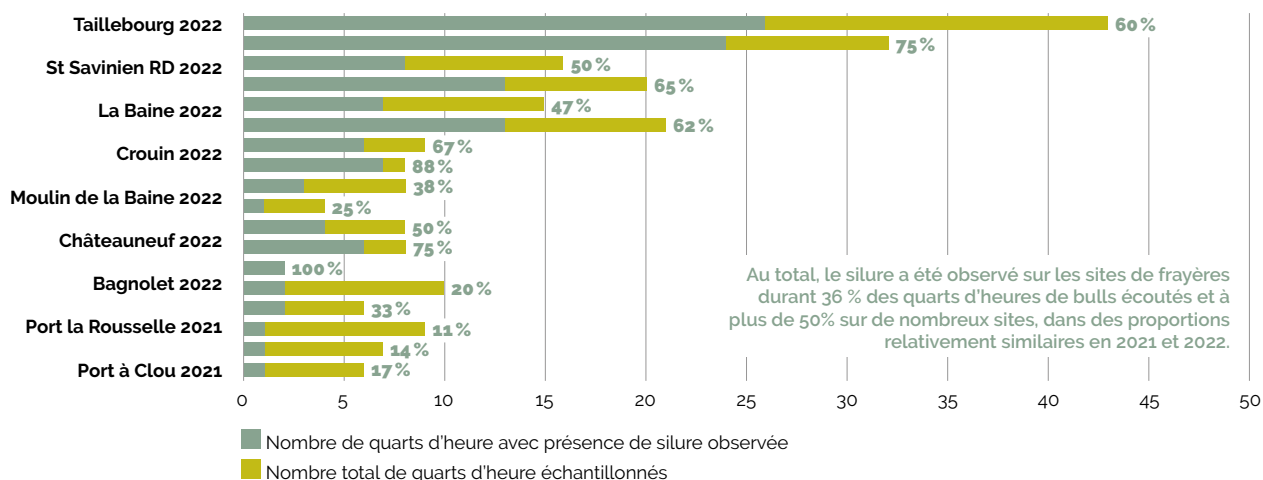


Suivi des pressions exercées par les prédateurs sur les poissons migrateurs

La prédation des poissons migrateurs par le silure a fait l'objet de multiples études en France (Garonne, Dordogne, Loire, Vidourle...) mais peu sur le bassin de la Charente. Une amélioration des connaissances sur ce sujet est ainsi régulièrement rappelée par le Comité de Gestion des Poissons Migrateurs (COGEPOMI) d'Adour-Garonne. D'après les suivis réalisés par la cellule migrateurs, les effectifs de lamproies marines sont en déclin sur le fleuve depuis quelques années. Les radiers autrefois occupés par des nids sont vides et les effectifs en migration en chute libre. Les facteurs environnementaux (habitats, qualité de l'eau, ...) variant peu et la pêche professionnelle de cette espèce n'étant pas autorisée sur le fleuve, le silure pourrait expliquer en partie ce déclin.

Concernant les Aloses feintes, la prédation estimée par l'écoute des bulls (acte de reproduction), dépasse 10 %

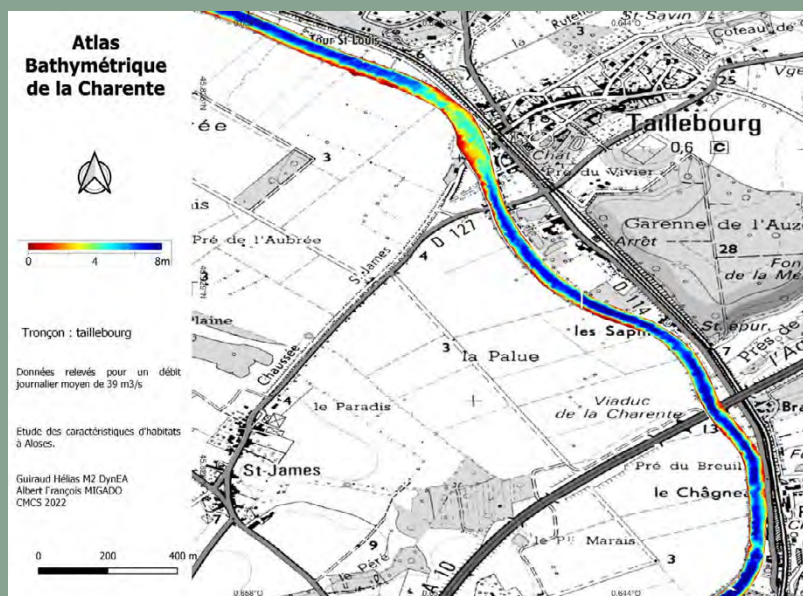
sur certaines frayères. Une femelle réalisant en moyenne une dizaine de bulls, chaque femelle ferait donc l'objet d'au moins une tentative de prédation. Via les méthodes classiques (écoutes et enregistrements), ces taux sont sous-estimés. Sur la Garonne, ils sont ainsi passés de 12 % à 37 % lorsqu'ils ont été dénombrés à l'aide d'un appareil photo haute sensibilité (Boulêtreau et al., 2020). À la différence des grandes Aloses, les Aloses feintes sont itéropares (plusieurs reproductions). Un individu consommé est donc perdu pour les années de reproduction suivantes. Les observations sur le fleuve Charente semblent donc concorder avec les données déjà publiées. Afin d'agir et de limiter l'impact du silure, une action d'effarouchement localisée est aujourd'hui envisagée. Plusieurs réunions et échanges avec les Fédérations de pêche, l'OFB et d'autres experts sur cette thématique ont eu lieu en 2022, et un protocole a été élaboré.



Cartographie des habitats de colonisation des aloses sur la Charente

Une des actions du programme migrateurs consiste à faire le point sur la répartition spatiale des frayères pour les aloses afin d'en vérifier leur fonctionnalité. L'objectif est aussi de décrire les habitats par une mesure des profondeurs (bathymétrie) complète et une identification du substrat. Ce travail de cartographie des habitats de reproduction a été réalisé et permet de donner une évaluation de la qualité des frayères et d'identifier les secteurs à fort enjeu afin de pouvoir orienter les actions de restauration.

Les prospections ont débuté en 2021 entre Cognac et Jarnac. Des repérages du substrat ont été réalisés par images subaquatiques tous les 200 m au minimum et tous les 50 m au niveau des frayères. Les prospections se sont poursuivies en 2022 entre St-Savinien-sur-Charente et Cognac et en remontant vers Châteauneuf-sur-Charente. Au total 100 km du fleuve Charente ont été sondés représentant 150 h de prospection. Des mesures de vitesse de courant ont été faites sur 8 frayères d'aloques pour calculer la trajectoire des œufs. Un atlas bathymétrique est en cours de production.



Extrait de l'atlas bathymétrique : Taillebourg.

Suivi des anguilles

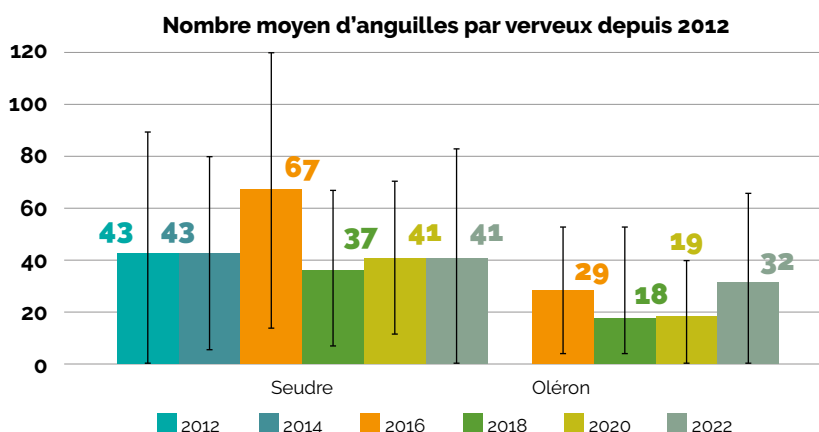
Suivi des fossés à poissons en marais de Seudre et d'Oléron

Réalisé tous les deux ans depuis 2010, ce suivi a pour vocation de suivre l'état de la population d'anguilles jaunes en marais salé de la Seudre et d'Oléron par mesure des densités, des classes de taille et des pathologies.

En 2022, certains fossés n'ont pas pu être étudié du fait des températures trop élevées ou du manque d'eau. Les résultats obtenus font état de densités d'anguilles similaires aux dernières années (41 anguilles capturées en moyenne par verveux). La taille dominante relevée est de 15-30 cm (idem 2020) s'expliquant par des arrivées importantes de petites anguilles, la sortie des anguilles mâles (45 cm maxi) et l'absence de femelles. Plus de pathologies ont été observées : 14 % au lieu de 7 % en 2020. Ceci est principalement lié à la chaleur et à des érosions dues au filet.



Relève et biométrie du 15/06/2022.



Suivi des entrées de civelles en marais de Seudre

Le bassin versant de la Seudre possède un potentiel d'habitats très important pour l'anguille (marais salé composé d'anciens fossés à poissons). Dès l'automne, des civelles arrivent en zone estuarienne et ont deux choix : migrer vers l'amont du fleuve, ou entrer dans les marais doux ou salés. Pour comprendre leur répartition dans l'estuaire, un suivi de leurs entrées a été réalisé d'octobre à juin 2022. Pour ce faire, 6 fossés ont été sélectionnés afin de réaliser des captures (pose d'un filet le soir récupéré le lendemain),

couplées à une analyse des captures des pêcheurs. Cette étude a ainsi permis de connaître différents éléments sur le taux de recrutement estuarien en civelles :

- Taux le plus important dans les fossés proches de la Seudre
- Entrées importantes en février-mars
- Lien observé entre les entrées des civelles en marais et les captures des pêcheurs
- 1 981 kg de civelles entrées dans tout le marais de la Seudre (estimé par modélisation)

Sur la Charente, les captures de civelles par les pêcheurs professionnels (appelé CPUE) ont augmenté depuis la dernière saison (de 2,7 à 3,7 kg/marée). La Seudre présente des valeurs similaires (CPUE moyenne de 4,1 kg/marée).

Pour la saison de pêche professionnelle de la civelle 2022-2023, les quotas de captures nationaux ont baissé de 9,6 % : (quota consommation : 35,2 tonnes ; quota repeuplement : 23,5 tonnes). Les quotas de 2021-2022 ont été atteints à 97 % sur le territoire.



Relève avec mesure des paramètres physico-chimiques le 01/04/2022 et Civelles le 22/02/2022.



Suivi du bouchon vaseux

La sonde multi-paramètres de l'EPTB Charente positionnée à Ton-nay-Charente, fournit des informations essentielles pour la compréhension du fonctionnement du bouchon vaseux. En 2022, les températures de l'eau mesurées ont dépassé les 25°C durant 14 jours et les 20°C durant 122 jours. Côté oxygène, il a été enregistré 117 jours sous le seuil des 5 mg/l et 40 jours, parfois consécutifs, sous le seuil des 3 mg/l. Avec des valeurs d'oxygènes considérées comme létales pour la biodiversité estuarienne (<1 mg/l), l'année 2022 est de loin la plus contraignante depuis le début du suivi en 2020. Ce constat fut partagé le 30/08/22 lors du comité technique du réseau MAGEST (Mesures Automatisées pour l'observation et la Gestion des ESTuaires nord aquitains).

Sonde multi-paramètres de l'EPTB Charente.

Le suivi du piège de la passe multispécifique de St-Savinien-sur-Charente

La campagne de piégeage réalisée en 2022 sur la passe multispécifique de Saint-Savinien est la troisième et dernière année du suivi des migrations.

Ce suivi pluriannuel avait plusieurs objectifs :

- Étudier les effets de l'ouverture du complexe hydraulique à la migration piscicole
- Définir des périodes de capture pour les migrateurs amphihalins
- Établir un protocole de piégeage pour les aloses

Les deux espèces d'aloise étaient ciblées mais c'est la grande alose (*Alosa alosa*), espèce en déclin, qui était au centre de l'action.

Cette opération est financée par le Département de la Charente-Maritime, avec une subvention de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

En 2022, les **55 relèves du piège** ont été effectuées entre le 24 février et le 30 juin. Quelques chiffres qui résument cette campagne :

1 920
poissons capturés
22
espèces différentes
1 003
aloses



Passe multispécifique de Saint-Savinien-sur-Charente.



Relève du piège.

Contrairement à l'année précédente, la grande partie des captures d'aloses a été réalisée sur un laps de temps très court. Les données de capture ont permis de renforcer les hypothèses mises en évidence depuis 2020.

Les aloses empruntent préférentiellement la passe lorsque :

- Le débit de la Charente est inférieur à 59 m³/s
- Le coefficient de marée est inférieur à 66

Ces deux paramètres sont liés à la gestion du barrage mobile qui va réguler les sorties d'eau si le débit est supérieur, mais également les entrées d'eau lorsque l'onde de marée est importante. Dans ces configurations, les poissons sont orientés vers le barrage mobile, plus attractif, et n'empruntent pas la passe à poissons.

De plus, ce suivi a contribué à en apprendre davantage sur les aloses du bassin Charente grâce à l'étude des écailles prélevées : la scalimétrie. La lecture des écailles permet de définir l'âge de l'animal, ou encore le nombre de reproductions.



Echantillon d'écailles d'aloise.

↓
L'ENSEMBLE DES DONNÉES SUR L'ÉTAT DES POPULATIONS
ET LES FRONTS DE MIGRATION EST CONSULTABLE
SUR LE SITE TABLEAU DE BORD CHARENTE/SEUDRE
WWW.MIGRATEURS-CHARENTESEUDRE.FR/



COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

Le vingtième numéro du bulletin d'information « À l'écoute des migrateurs » a été édité en décembre 2022. Il fait le point sur les principaux suivis réalisés durant l'année. 5 newsletters ont également été diffusées (février, mars, juin, octobre, décembre), à environ 760 contacts. Des pics de consultation du site internet du Tableau de bord sont constatés après l'envoi de ces newsletters.

L'exposition itinérante sur les poissons migrateurs a été mobilisée par 5 structures pendant 49 jours.

Cinq animations ont été réalisées :

- Sensibilisation scolaire le 04/02 dans le cadre de la Journée Mondiale Zones des Humides à Rochefort,
- Animation grand public « Anguilles/vison » avec la LPO à Breuil Magné le 19/05,
- Animation grand public « Anguilles » au Port des Salines sur l'île d'Oléron le 22/05 dans le cadre de la fête de la Nature
- Animation « Anguilles » le 10/06 à Arvert avec l'association Natvert,
- Visite de la passe à poissons de Crouin le 24 octobre avec les étudiants de master géographie de la Rochelle.

TABLEAU DE BORD

Le Tableau de Bord a pour but d'aider à la gestion des populations de poissons migrateurs grâce à des variables d'état de la population (migration, reproduction), des milieux dans lesquels ils vivent (qualité de l'eau, obstacles à la migration...) et des pressions (pêches professionnelles et amateurs...). La réunion du groupe de travail général s'est déroulée le 14 mars afin d'établir les états et les tendances des espèces pour l'année 2021.



WWW.MIGRATEURS-CHARENTESEUDRE.FR



Tableau de bord poissons migrateurs.

LES MULETTES DE LA CHARENTE

Le fleuve Charente héberge 80 à 90 % des effectifs mondiaux de la Grande Mulette. Cette moule d'eau douce est classée en danger critique d'extinction (CR) par l'union International pour la Conservation de la Nature. Devant des connaissances encore lacunaires sur les bivalves de l'axe Charente, un inventaire par ADN environnemental a été conduit par l'EPTB Charente, en partenariat avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine et d'autres experts. Les résultats confirment l'intérêt du fleuve Charente : le fleuve héberge 27 des 37 espèces de France, 4 nouvelles stations de Grande Mulette (soit 25 km de cours d'eau) et 4 nouvelles stations de Mulette épaisse ont été confirmées ou découvertes. Des préconisations de gestion sont en cours de rédaction pour préserver cette biodiversité remarquable du fleuve Charente.



© Vincent Prié

Grande mulette,

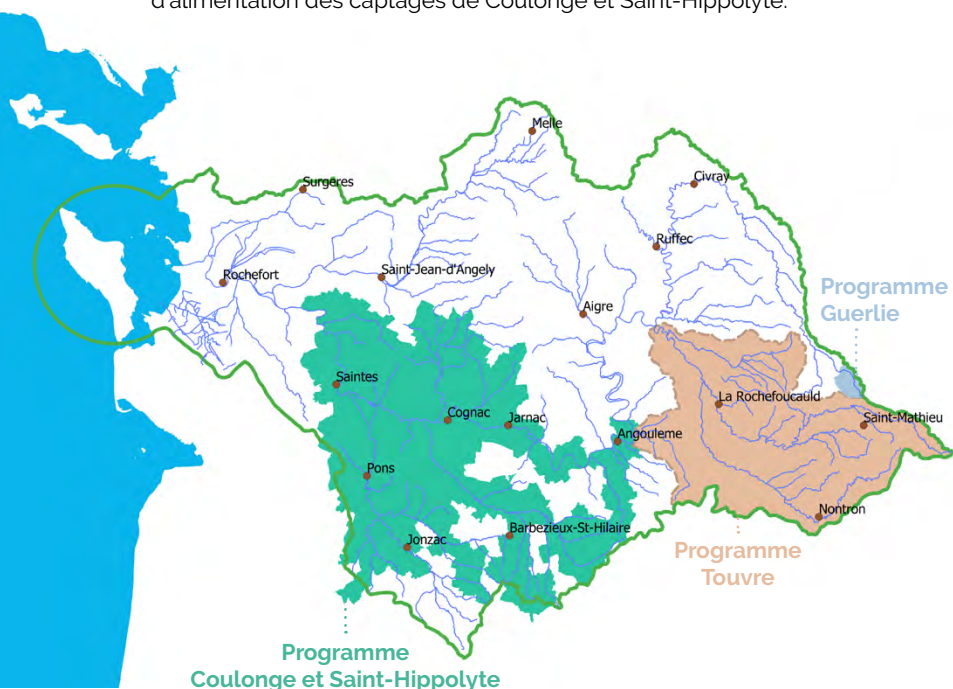
Qualité DE l'eau

LES PROGRAMMES DE PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

En 2022, l'EPTB Charente a lancé deux nouvelles démarches :

- Une démarche de préservation de la ressource en eau sur le bassin versant de la Touvre en partenariat avec Grand Angoulême
- Une démarche de reconquête de la ressource en eau sur le bassin versant de la Guerlie avec les Communautés de communes Porte océane du limousin et Charente limousine

L'EPTB Charente poursuit également la mise en place du programme de reconquête de la qualité de l'eau 2022 – 2026 (Re-Sources) sur le bassin d'alimentation des captages de Coulonge et Saint-Hippolyte.



PROGRAMME RE-SOURCES DE COULONGE ET SAINT-HIPPOLYTE : UN DEUXIÈME PROGRAMME AMBITIEUX ET PARTAGÉ

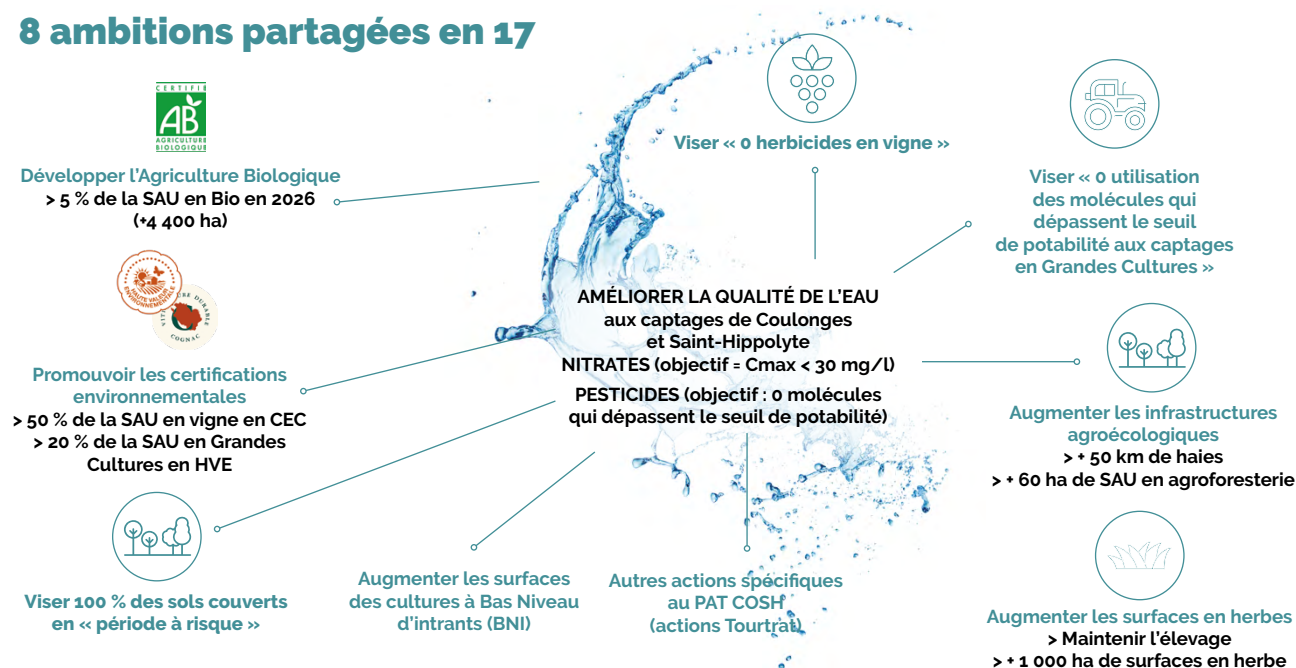
L'EPTB Charente porte depuis 2012 l'animation du Programme Re-Sources de reconquête de la qualité de l'eau sur les captages Grenelle de St Hippolyte et Coulonge, en partenariat avec Eau 17 et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

2022 marque la première année de mise en œuvre d'un programme partagé et ambitieux de 5 ans (2022-2026).

Le deuxième programme d'actions est axé prioritairement sur la réduction des intrants en grandes cultures, tout en maintenant un lien étroit avec la filière viticole déjà engagée dans cette dynamique.

Pour y répondre, 8 ambitions ont été fixées par l'ensemble des porteurs des programmes Re-Sources de Charente-Maritime et validées par tous les partenaires avec des objectifs de résultats à atteindre collectivement pour 2026 :

8 ambitions partagées en 17



Actions engagées en 2022 :

EN VIGNES :

Réseau de ferme pilote « 0 herbicides en vigne, c'est possible ! »

Dans le cadre de la construction du deuxième programme d'actions, un besoin d'acquiescer des références locales sur les itinéraires techniques sans utilisation d'herbicide en vigne est ressorti. Celui-ci permettra de valoriser et déployer les pratiques de manière durable sur le vignoble de Cognac. Pour ce faire, un réseau de fermes pilotes réunissant tous les partenaires du programme a été mis en place et s'appuie sur une méthodologie partagée et des indicateurs communs. 2022 a permis de tester cette méthode et la pertinence des indicateurs proposés en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Charente. Un groupe d'experts (IFV, BNIC, Chambres d'Agricultures) piloté par l'EPTB Charente avec le Syndicat du bassin du Né et Charente Eaux suit ce projet.

Les journées techniques de démonstrations de désherbage mécanique

Les partenaires agricoles ont proposé plusieurs journées à destination des viticulteurs afin de montrer les alternatives possibles à l'utilisation des herbicides via : des retours d'expériences, des résultats d'expérimentations et des démonstrations de matériels de désherbage mécanique, l'utilisation de robots ou encore du matériel de désherbage électrique.

EN GRANDES CULTURES :

2 grandes ambitions ont été retenues :

- Ne plus utiliser certains herbicides retrouvés aux captages et tendre vers des pratiques sans herbicide
- Diversifier l'assolement par la mise en place de cultures à bas niveaux d'intrants (BNI)

Afin de répondre à ces ambitions, plusieurs actions en grandes cultures ont été initiées en 2022 :

Mise en place d'un groupe technique Grandes Cultures et enquêtes auprès des céréaliers

Initié par l'EPTB Charente, ce groupe a réuni en juin 2022, les partenaires agricoles du programme afin d'échanger sur les freins et leviers au développement du désherbage mécanique en Grandes Cultures. Cette réunion a alors conclu au besoin d'une « enquête de perception » de ce type de pratique à destination des céréaliers. Une quarantaine d'agriculteurs y ont ainsi répondu.

Construction de l'action « Test ton matos »

Afin de renforcer les actions d'accompagnement des céréaliers dans leurs changements de pratiques, une nouvelle action a vu le jour : « Test ton matos ». Son but : tester des itinéraires techniques sans herbicide sur le maïs grâce au financement de prestations de désherbage mécanique par des ETA (Entreprises de travaux agricoles). L'EPTB Charente en est le maître d'ouvrage en partenariat avec les organismes agricoles du programme (coopératives, négoces, etc.). A partir de 2023, deux de ces partenaires pourront s'engager tous les ans avec un groupe de dix agriculteurs.



Mise en place d'un groupe technique Filière BIO et réflexions filière

Afin de poursuivre l'amélioration de la qualité de l'eau, des actions de diversification de l'assolement du territoire ont été renforcées. Leur but: augmenter les surfaces de cultures à Bas Niveau d'Intrants (BNI) dont le développement de l'agriculture Bio. Pour ce faire, un groupe technique «Grandes Cultures» a été lancé en décembre 2022. Celui-ci a d'ores et déjà permis:

- De faire un état des lieux et des tendances du marché des céréales bios en Nouvelle-Aquitaine et sur le bassin des captages de Coulange et St-Hippolyte
- D'identifier les freins et leviers au développement de la filière.

Des rencontres avec les collectivités en charge des PAT (Plan Alimentaire de Territoire) ont été organisées afin d'articuler au mieux les différentes démarches et mise en place d'actions.

EN « AMÉNAGEMENT DES VERSANTS »

En 2022, le Plan de Relance « Plantons des haies » a permis de faire émerger de nombreux projets de plantations auprès des agriculteurs. L'EPTB Charente a mené différentes actions en ce sens:

- Relais entre les opérateurs agricoles et les acteurs des plantations de «haies»
- Participations aux démarches menées sur le territoire de Coulange et Saint-Hippolyte
- Proposition d'une journée sur le thème des haies en exploitation agricole (en association avec le Syndicat de Bassin Versant du Né et Charente Eaux). Organisé le 5 septembre, elle a réuni près de 40 personnes.

Les communes du bassin d'alimentation des captages sont elles aussi accompagnées sur la thématique « aménagement des versants ». En effet, des plans Agro-Environnementaux sont proposés aux communes volontaires.

Cette action, portée par la Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime, vise à accompagner les projets de mise en place d'aménagements sur les espaces communaux et agricoles. Ce travail est mené au sein d'un groupe constitué d'élus, d'agriculteurs et autres acteurs de la commune (associations locales, fédération des chasseurs, syndicat de bassin...).

En 2022, deux communes se sont lancées dans cette action : Chaniers et Saint-Hilaire de Villefranche. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu et un plan d'actions est en élaboration.



VOUS ÊTES ÉLU ET SOUS SOUHAITEZ ENGAGER VOTRE COMMUNE, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER

L'ÉQUIPE « QUALITÉ » DE L'EPTB CHARENTE.

Les MAEC 2022, le bilan !

En 2022, deux mesures agro-environnementales et climatiques étaient ouvertes sur le bassin de Coulange et Saint-Hippolyte :

- Mesure Vigne : suppression des traitements herbicides en vignes et réduction des traitements phytosanitaires hors herbicides (engagement d'1 an)
- Mesure Herbe : création d'un couvert herbacé favorable à la préservation de la qualité de l'eau (engagement de 5 ans)

Pour rappel, ces aides ont pour but de préserver la ressource en eau et de faire évoluer les systèmes d'exploitation.

Les objectifs fixés par l'opérateur (EPTB Charente) et le financeur (Agence de l'Eau Adour-Garonne) ont été dépassés.

Ce sont plus de 100 agriculteurs qui se sont engagés dans au moins une mesure sur le territoire. L'accompagnement technique est réalisé par les partenaires (Chambres d'agriculture 16 et 17, coopérative de Chérac-Segonzac, Entreprises de négoce) qui se sont largement impliqués et mobilisés sur le terrain. Fort de cette réussite, l'EPTB Charente et les deux co-porteurs (Eau17 et CDA La Rochelle) ont souhaité mettre en avant les agriculteurs et partenaires accompagnateurs engagés au travers d'une conférence de presse organisée le 18 juillet 2022 sous une chaleur écrasante !



90

agriculteurs
engagés

dans une MAEC « vignes 0 Herbicide »

1 000

hectares

engagés pour cette campagne

110 %

Réalisation de la mesure pour un
objectif initial de 900 ha

489 000 €

Le montant des aides versées pour
cette mesure en 2022



15

agriculteurs
engagés

dans une MAEC

« Création de prairie »

165

hectares

de surface qui resteront en
prairie pour 5 ans

212 000 €

Le montant des aides versées
pour cette mesure de 5 ans



Communication : valorisation des partenaires en image

Dans la continuité de la vidéo de présentation des enjeux du territoire, l'EPTB Charente a souhaité valoriser les actions des partenaires engagés pour la reconquête de la qualité de l'eau.

Une vidéo de présentation de l'action « des couverts pour les abeilles en milieu viticole » a été produite en fin d'année. Cette vidéo met en avant la mise en place de couverts mellifères sur des parcelles viticoles dans le secteur de Mosnac Saint-Simeux. Cette action innovante est le fruit d'une initiative locale menée par l'association APIVITI avec l'appui technique des entreprises LANDREAU et du Négocio Agricole Centre Atlantique.



LA VIDÉO EST À DÉCOUVRIR SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX ET SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE L'EPTB CHARENTE.

**WWW.YOUTUBE.COM/
@EPTBCHARENTE8173**

Les actions pédagogiques

L'EPTB Charente a poursuivi en 2022 les actions pédagogiques à travers le programme « Mon Territoire Au fil de l'Eau ».

C'est la commune de La Couronne qui a accueilli le dispositif sur l'année scolaire 2021/2022. Les CM1 et CM2 de l'école ont bénéficié de quatre séances animées par Charente Nature.

Pour clôturer l'année scolaire, une balade au fil de l'eau a également eu lieu à l'école Marie-Curie et à l'Espace St Jean le mercredi 18 mai 2022.



La sensibilisation des partenaires

L'année 2022 était la première année de mise en œuvre du programme d'actions. Suite à la diffusion du film présentant les enjeux du territoire (à voir sur la chaîne Youtube de l'EPTB Charente), des visites des usines de production d'eau potable aux partenaires signataires du contrat ont été organisées en partenariat avec Eau17 et la CDA de la Rochelle.

Une quarantaine de personnes a participé aux visites de l'usine Lucien Grand à Saint Hippolyte et de l'usine de Coulonge à St Savinien. Les explications données par les producteurs d'eau potable ont aidé les acteurs à mieux appréhender les enjeux du territoire.

DÉMARCHE DE PRÉSERVATION DES SOURCES DE LA TOUVRE

La Touvre est un affluent rive gauche de la Charente d'une dizaine de kilomètres de longueur. La confluence avec la Charente se situe dans le secteur d'Angoulême. La Touvre est issue de résurgences alimentées par le karst de La Rochefoucauld qui s'étend sous les bassins versants Bandiat, Bonniere et Tardoire, à cheval sur 3 départements (Haute-Vienne, Dordogne et Charente). À l'échelle du bassin de la Charente, la Touvre joue un rôle stratégique pour le soutien du débit du fleuve Charente à l'étiage (de 30 à 50 % du débit mesuré à Beillant à l'étiage).

Le captage de la Touvre assure environ 87 % de l'alimentation en eau potable de la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême.

2022 : mise en place du partenariat et études préalables

Au regard du périmètre interdépartemental d'action, dépassant le périmètre de compétence de Grand Angoulême, et du caractère stratégique que représente la Touvre pour le grand bassin versant de la Charente, Grand Angoulême a sollicité l'EPTB Charente afin d'élaborer un programme de préservation des sources de la Touvre.

Une convention de partenariat a ainsi été validée début 2022 entre l'EPTB Charente et Grand Angoulême. L'EPTB assure l'animation de cette démarche. L'année 2022 a été marquée par le lancement d'une étude, confiée à ANTEA et Envilys. Celle-ci vise à préciser le périmètre d'alimentation des sources de la Touvre, à définir les zones les plus vulnérables, et à caractériser les pressions. À terme, l'ensemble de ces éléments seront concertés avec les acteurs du territoire afin de définir des actions pour protéger cette ressource stratégique pour l'eau potable de Grand Angoulême et la préservation qualitative et quantitative du fleuve Charente.

DÉMARCHE DE RECONQUÊTE DU PLAN D'EAU DE LA GUERLIE : VERS UNE STRATÉGIE LOCALE DU BASSIN VERSANT

Le plan d'eau de la Guerlie est l'une des trois retenues secondaires du lac de Lavaud, construit en 1989 dans le but de soutenir l'étiage du fleuve Charente. Le bassin de la Guerlie couvre les communes charentaises de Pressignac et Verneuil, et les communes haut-viennoises de Videix et Chéronnac (commune où la Charente prend sa source). Cette retenue a permis le développement de diverses activités touristiques, notamment grâce aux deux zones de baignade aménagées. Mais, le développement régulier de cyanobactéries dans le plan d'eau en période estivale vient perturber ces activités. En effet, ces proliférations, parfois toxiques, engendrent fréquemment la fermeture administrative des baignades et la restriction des activités pêche.

2022 : Mise en place d'un partenariat pour l'animation et la co-construction du programme d'actions

C'est dans ce cadre que l'EPTB Charente, en partenariat avec les Communautés de Communes Charente Limousine et Porte Océane du Limousin, a souhaité mettre en place un programme d'actions sur 5 ans afin de limiter ce phénomène. Une convention de partenariat a ainsi été validée en 2022 par les trois partenaires. L'EPTB Charente assure l'animation de cette démarche.

L'année a été rythmée par les échanges avec les différents acteurs du territoire : collectivités, chambres d'agriculture, CIVAM, syndicat de bassin, conservatoire d'espace naturel, PNR,... Ces concertations ont abouti, fin 2022, à la validation d'un programme d'actions, d'un montant de 1 643 325 €, visant à limiter les pollutions diffuses en nitrates et phosphore. Différentes thématiques y seront abordées, dont la gestion de la retenue de la Guerlie, la réduction de l'impact de l'assainissement et des pratiques agricoles ou l'aménagement des zones humides et des plans d'eau.



SAGE

DU Bassin DE LA Charente

Désigné par la Commission Locale de l'Eau (CLE), l'EPTB Charente est la structure porteuse de la mise en œuvre du SAGE Charente (approuvé en novembre 2019).

Le président de la CLE est M. Alain BURNET (vice-président de la communauté d'Agglomération Rochefort Océan).

La composition de la CLE a été modifiée à deux reprises en 2022 suite aux décès successifs de M^{me} Marie-Henriette BEAUGENDRE et de M. Franck BONNET. Le dernier arrêté préfectoral a été émis en novembre 2022.

5

SÉANCES PLÉNIÈRES DE LA CLE

La CLE a été réunie quatre fois en 2022.

Les principaux points à l'ordre du jour des CLE du SAGE Charente (liste non exhaustive)

17 janvier 2022

- Elections du Président et des vice-présidents de la CLE
- Avis sur la modification du débit d'objectif d'étiage (DOE) et du débit de crise (DCR) du Né
- Avis sur le périmètre ZSCE (Zone Soumise à Contraintes Environnementales) des captages de Trizay et la Clisse (17)

12 avril 2022

- Adoption de l'organisation des instances de la CLE
- Avis sur les inventaires de maillage bocager, ZEC (Zones d'Expansion de Crues) et réseau hydrographique
- Avis sur le dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) du Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) du bassin du Né



Séance plénière de CLE du 12 avril 2022.



Séance plénière de CLE du 11 octobre 2022.

11 octobre 2022

- Adoption de la modification des règles de fonctionnement de la CLE
- Avis sur les Zones Soumises à Contraintes Environnementales (ZSCE) des captages d'eau potable de Moulin Neuf, la Mouvière et Vars (16)
- Adoption de l'identification, la caractérisation et les orientations de gestion des têtes de bassin sur le périmètre du SAGE Charente

13 décembre 2022

- Élections du bureau suite à la modification de l'arrêté de composition de CLE
- Avis sur les Zones Soumises à Contraintes Environnementales (ZSCE) des captages d'eau potable de la Touche prairie de Triac et des puits de chez Drouillard (16)



Séance plénière de CLE du 13 décembre 2022.



Bureau du 11 mars 2022.

Réunions du bureau de la CLE

Le Bureau comprend des représentants des différents collèges de la CLE. Sa composition est la suivante :

- Les 12 membres du collège des Elus ;
- Les 7 membres du collège des Usagers ;
- Les 3 membres du collège de l'Etat.

Le bureau de la CLE s'est réuni 3 fois en 2022.

11/03/2022

- Organisation du fonctionnement de la CLE et ses instances
- Commissions géographiques et thématiques : composition et délégations

13/06/2022

- Validation : Guide cheminement de l'eau dans l'aménagement du territoire

- Présentation et validation : Tableau de bord 2020
- Information : délimitation et hiérarchisation des têtes de bassin
- Présentation : feuille de route de la stratégie gestion quantitative du bassin Charente

04/07/2022

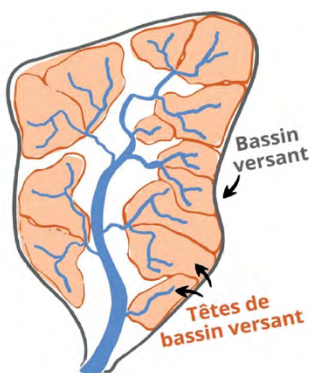
- Avis : dossier de demande d'autorisation environnementale relative à la demande d'autorisation unique Pluriannuelle (AUP) de prélèvement d'eau, sur les bassins de la Charente aval et affluents
- Validation : méthodologie de détermination de débits biologiques estuariens – Charente

Les avis de la CLE et de son bureau

En 2022, la CLE a été sollicitée pour rendre 16 avis. Parmi les autres dossiers étudiés, on peut citer :

- Avis : dossier de demande d'autorisation environnementale (DAE) relative à la création d'une zone d'activité aéronautique (Aérodrome de Jonzac, Saint-Germain de Lusignan).
- DAE d'extension de la jetée à la Pointe de la Fumée (Fouras) ;
- DAE de création de la zone d'activité « terres du poteau » (Mosnac) ;
- DAE pour la création d'un stade d'eau vive (Mansle) .

LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE CHARENTE



Délimitation et caractérisation des têtes de bassin versant

En application de la disposition C27 du SAGE, l'EPTB Charente a réalisé, en lien étroit avec le Forum des Marais Atlantiques, un travail de délimitation et de caractérisation des têtes de bassin versant, secteurs clés à préserver, gérer, voire restaurer pour le bon fonctionnement des hydrosystèmes à l'aval. Grâce à une méthodologie homogène discutée en groupe de travail, différents résultats ont pu être obtenus et validés lors de la CLE d'octobre. Outils d'aide à la décision, ces résultats permettront d'orienter les acteurs du territoire dans leur gestion.

Guide sur les cheminements de l'eau



En juin 2022, la CLE a validé le guide d'accompagnement du SAGE Charente pour « Intégrer le cheminement de l'eau dans l'aménagement du territoire ».

Il comprend notamment des volets sur les inventaires des zones humides, zones expansion de crues, maillage bocager et réseau hydrographique.

Mis à disposition des acteurs en charge de la planification urbaine ou de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI), il vise à répondre à certaines dispositions du SAGE Charente avec lesquelles les documents de planification urbaine doivent être compatibles ou rendus compatibles.

L'objectif de ce document est ainsi d'intégrer durablement les enjeux de la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire.

Elaboration du tableau de bord du SAGE

Un temps important a été consacré au renseignement et à la finalisation du tableau de bord (TDB) qui évalue l'état d'avancement dans la mise en œuvre du SAGE Charente. Le tableau de bord TDB 2020 a été présenté et validé en CLE en juin 2022. Il est consultable en ligne sur le site de l'EPTB Charente.

Au cours de l'année 2022, la cellule animation a poursuivi la collecte et le renseignement des indicateurs du tableau de bord du SAGE Charente pour l'année 2021 et ceux de 2022.

Détermination des débits biologiques

En 2022, l'étude de définition sur les débits biologiques s'est poursuivie en application de la disposition E53.

Menée en inter-SAGE avec les SAGES Boutonne et Seudre, elle est également réalisée en partenariat avec le Département de la Charente-Maritime pour la définition du débit minimum biologique sur le barrage de Saint-Savinien.

Pour le bassin de la Charente, l'objectif est de définir des valeurs de débits biologiques sur l'Aume-Couture, la Seugne et l'Antenne, ainsi que pour l'estuaire de la Charente.

L'application de la méthodologie et les indicateurs ont fait l'objet d'échanges et d'approfondissements lors de plusieurs comités techniques en février et juillet 2022, ainsi que la consultation d'un comité d'experts en juin 2022.

Suite à la validation de la méthodologie par la CLE en juillet, l'exploitation des données a été poursuivie sur 2022, et élargie au secteur estuarien.



Mesures sur le Trèfle, le 10 août 2022.

Développer et adapter les dispositifs pour mesurer les flux sur le bassin Charente

L'EPTB Charente a initié dès 2020 une réflexion pour assurer un couplage entre suivis des débits et suivis des concentrations de nutriments et de polluants sur les stations planchers validées sur la partie continentale du périmètre du SAGE (disposition F82). D'un point de vue métrologique, l'EPTB Charente a identifié qualitativement et quantitativement des besoins minimums d'instrumentation et de maintenance hydrométriques pour pouvoir déterminer des débits et estimer des flux instantanés de nutriments et/ou polluants. Sur ces bases, la rédaction d'un cahier des charges a été finalisée en 2022. Il comprend deux lots :

- Fourniture, installation et sécurisation d'équipements hydrométriques mesurant les paramètres du fleuve en continu
- Opérations hydrométriques (jaugeages et courbes de tarage pour établir la relation hauteurs d'eau / débits)

Identifier des Zones à Enjeu Environnemental (ZEE) pour prioriser les contrôles de l'Assainissement Non Collectif (ANC)

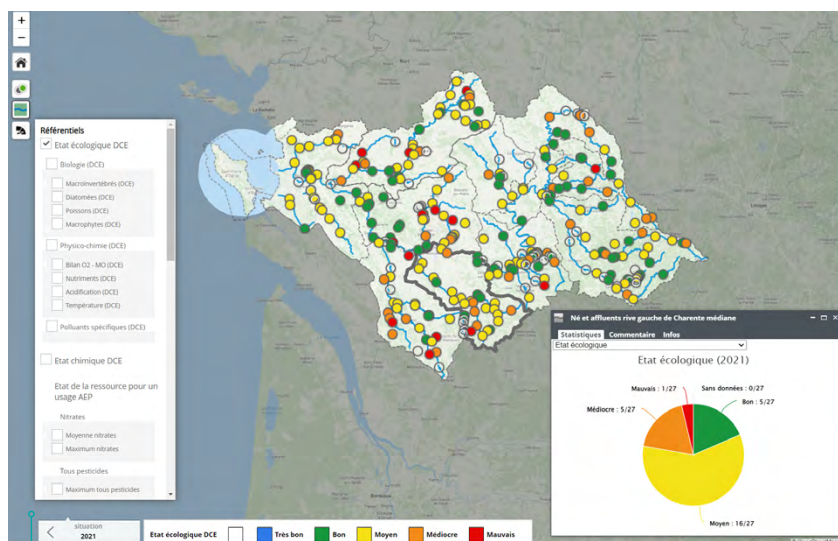
En application de la disposition F75, l'EPTB Charente a rédigé un cahier des charges pour mener une étude visant à identifier les Zones à Enjeu Environnemental (ZEE) pour lesquelles il conviendrait de prioriser les contrôles de l'Assainissement Non Collectif (ANC) sur le périmètre du SAGE Charente. Le marché a été attribué au bureau d'études AMOnia Environnement par notification en date du 20 décembre. À suivre...

Harmonisation et valorisation des suivis qualité d'eau

En application de la disposition F82 du SAGE Charente, un réseau plancher et optimal de suivi de l'état de l'eau et des milieux aquatiques a été validé par la CLE en 2021 pour la partie continentale du périmètre du SAGE Charente (hors estuaire, marais et littoral). Le niveau plancher correspond au suivi indispensable pour une évaluation minimale cohérente à l'échelle du bassin Charente et le niveau optimal au suivi nécessaire pour une évaluation minimale cohérente à l'échelle des sous-bassins de la Charente.

En 2022, cette mission a été poursuivie sur les secteurs de l'aval du bassin :

- Identification des stations lors de réunion en groupe technique le 8 avril (marais rétrolittoraux charentais) et le 8 juillet (estuaire de la Charente)
- Valorisation des suivis d'indicateurs trophiques en réunion de travail le 11 août (marais rétrolittoraux charentais) et échanges techniques d'approfondissement du sujet et de cohérence de son application sur le territoire (estuaire de la Charente)
- Validation des modalités de représentation et des indicateurs à intégrer lors de réunion en groupe technique le 14 novembre (marais rétrolittoraux charentais) et le 2 décembre (estuaire de la Charente)



Interface de la plateforme e-qualité.

Par ailleurs, le développement d'un outil de valorisation et de partage des données en ligne (e-qualité) s'est poursuivi en 2022 avec une première version en ligne en juin.

Enfin, la thématique des polluants émergents, dont les perturbateurs endocriniens, propre à la disposition F86, a été discutée le 17 mars. Un appui sur la programme pluriannuelle de suivi a été recommandé afin d'identifier les stations et les polluants émergents à suivre.

Actions de communication

La cellule d'animation est chargée de mettre en œuvre les actions de communication définies par la CLE.

Un espace du site internet de l'EPTB Charente est ainsi dédié au SAGE depuis 2011. Différents éléments y sont consultables (documents de travail et validés, présentation de leur mise en œuvre, espace collaboratif).

Régulièrement consulté en 2022, cet espace conserve sa 5^e place au classement des pages les plus visitées du site avec 1892 vues.

La cellule d'animation met à jour l'avancée du SAGE et met en ligne les documents de travail et les documents validés (compte-rendus de réunions, rapports d'études...). Une page dédiée à la mise en œuvre et à ces documents a été créée.

Animation de réseaux

Le réseau des animateurs de gestion de l'eau Charente-Boutonne-Seudre regroupe l'ensemble des animateurs de collectivités porteuses d'opérations de gestion territorialisée de reconquête ou de préservation de l'état de l'eau sur les bassins Charente, Boutonne et Seudre. Il intègre les animateurs de SAGE (Charente, Boutonne, Seudre), de dispositifs territoriaux de gestion intégrée de bassins versants (Né), des programmes d'actions Re-Sources et des projets de territoire de gestion quantitative sur ces bassins (Aume-Couture, Seugne, Boutonne, Charente aval, Seudre).

En 2022, l'EPTB Charente a assuré le secrétariat et l'animation de deux rencontres plénières en présentielle ou en visioconférence :

- Le 24 février : bilan du second semestre 2021 et perspectives premier semestre 2022 ;
- Le 27 septembre : bilan du premier semestre 2022 et perspectives second semestre 2022.

Ces rencontres permettent de faire le point sur les travaux ou réflexions à mener en commun et si nécessaire de mettre en place des sous-groupes de travail pouvant être élargi à d'autres acteurs. Lors des rencontres plénières du réseau, un point d'avancement est également réalisé sur les travaux des groupes.



POUR EN SAVOIR PLUS

WWW.FLEUVE-CHARENTE.NET/DOMAINES/LE-SAGE/PROJET-2

Communication ET sensibilisation



STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET

Le site internet de l'EPTB Charente poursuit son développement et sa fréquentation est en pleine expansion en 2022.

+ 20 %
de
fréquentation

16 272
visiteurs

84 %
de nouveaux
visiteurs

DÉVELOPPEMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Nos réseaux sociaux
se développent
également en 2022 :

278 abonnés dont
29 nouveaux abonnés



1 290 abonnés dont
124 nouveaux abonnés



415 abonnés dont
191 nouveaux abonnés



287 abonnés dont
58 nouveaux abonnés



72 abonnés dont
7 nouveaux abonnés



Compte administratif 2022

Évolution des comptes administratifs de l'EPTB Charente (hors budget annexe lié à la gestion du bâtiment administratif en copropriété)

LES DÉPENSES

Compte-tenu des missions exercées par l'EPTB Charente, l'essentiel des dépenses relève du fonctionnement. Les dépenses d'investissement concernent majoritairement la gestion du barrage de Lavaud et le développement des plateformes E-tiage, E-crue et E-qualité.

Pour la section de fonctionnement, les dépenses réalisées représentent **2 385 124,93 €**.

Pour la section d'investissement, les dépenses réalisées représentent **259 081,23 €**.

LES RECETTES

L'EPTB Charente n'a pas de fiscalité propre. Ses recettes dépendent des contributions de ses membres sur la base des participations prévues dans les statuts. Il perçoit également une redevance pour l'exploitation du barrage de Lavaud.

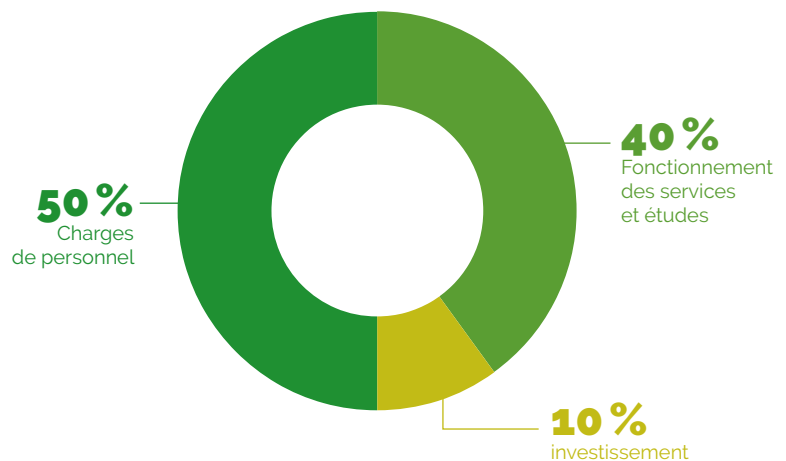
L'EPTB Charente a par ailleurs un effet levier qui lui permet de mobiliser des cofinancements, notamment de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, de l'Etat (fonds Barnier), de l'Union européenne (fonds européen de développement régional), et autres organismes.

Les recettes annuelles réalisées représentent **2 363 921,54 €** dont une opération d'ordre budgétaire de 161 963,71 € correspondant aux amortissements.

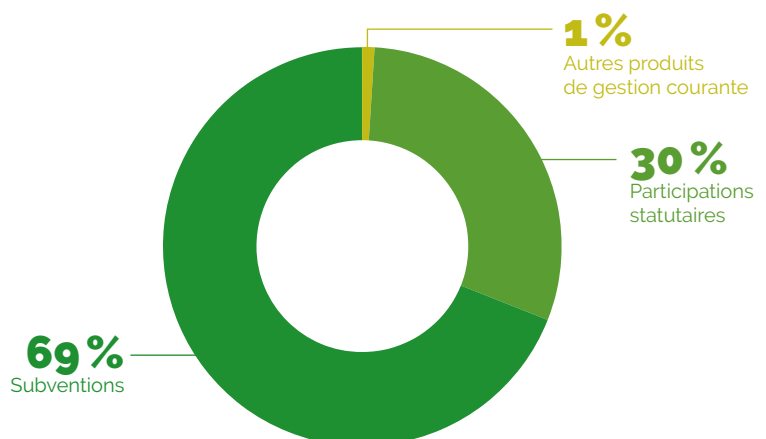
Il faut noter que la réception des subventions est décalée dans le temps.

Le graphique ci-contre montre la répartition des recettes.

Compte administratif 2022 : Dépenses



Compte administratif 2022 : Recettes



L'équipe de **L'EPTB**

25
AGENTS
ÂGE MOYEN
35 ANS
2 FILIÈRES
TECHNIQUE
ET ADMINISTRATIVE

RÉUNIONS TENUES EN 2022

Plusieurs séances, réunissant les membres de l'EPTB Charente ont eu lieu :

24 janvier 2022

Comité syndical

27 septembre 2022

Bureau syndical

23 mars 2022

Comité syndical

10 octobre 2022

Comité syndical

02 juin 2022

Bureau syndical

06 décembre 2022

Bureau syndical

RESSOURCES HUMAINES EN 2022

**Les effectifs au 31 décembre 2022
sont les suivants :**

- 11 agents titulaires,
- 11 agents contractuels,
- 1 agent mis à disposition par le Département de la Charente,
- 2 étudiants stagiaires (Période 6 mois).

Les membres de **L'EPTB Charente**

DÉPARTEMENTS



RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

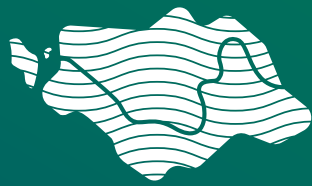


COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATION



SYNDICATS DE BASSIN VERSANT





EPTB CHARENTE

Établissement Public Territorial
de Bassin Charente

Siège :

5, rue Chante-Caille

ZI des Charriers

17100 SAINTES

T. 05 46 74 00 02

eptb-charente@fleuve-charente.net

Antenne locale :

Le Paradis, 16430 BALZAC

www.fleuve-charente.net



*Document réalisé
avec le concours financier de :*

